L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 34 Saint-Boniface, le vendredi 30 novembre 1984



Les parents de la division scolaire rivière Seine ont connu les joies de l'enfantement, dimanche dernier, alors que le Collège Gabrielle-Roy était inauguré officiellement. On reconnaît au centre de la photo le juge en chef du Manitoba, Alfred Monnin, l'orateur invité. (Voir les reportages sur la question dans les chroniques des régions.)

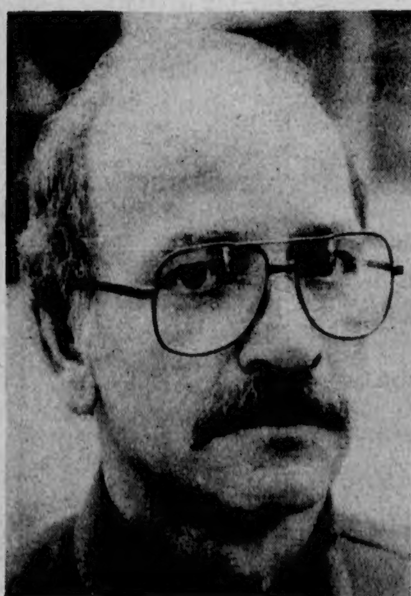
□ En cor

Les séparatistes du Québec ne doivent pas faire oublier ceux de l'Ouest

□ Litige

L'étude Guay, Smith et associés vient de déposer en cour sa version de la dispute qui l'oppose à la SFM

L'accent



Gilbert Sabourin

9e Coup de Pouce

"Pourriez-vous vous passer de La LIBERTÉ?"

demande
en **ÉDITORIAL**
Gilbert Sabourin,
le président
de Presse-Ouest.



Dans l'accent, votre rendez-vous culturel, Roland Stringer parle de théâtre, de musique, d'art visuel et souligne la tournée européenne du duo Laroche/Roy. Page 12 et 13.

Pourriez-vous vous passer de La LIBERTÉ?

Au fil des dernières semaines, nous vous avons expliqué pourquoi il est très important que les lecteurs(trices) participent au financement de La LIBERTÉ.

Pour la premère fois, nous avons décidé d'être très directs avec vous. Parce que nous pensons que c'est la seule manière d'éviter des confusions au sujet du Coup de pouce.

Malheureusement, nous n'avons pas totalement réussi à éliminer toutes les confusions. D'où la nécessité de reprendre la parole. Ce qui est bien le minimum quand on pense à l'enjeu du Coup de pouce.

Pour les responsables de La LIBERTÉ, l'enjeu annuel du Coup de pouce se résume très simplement: si suffisamment de lecteurs(trices) prennent leurs responsabilités financières, le journal va pouvoir continuer de progresser. Sinon, il faudra au mieux espérer se maintenir.

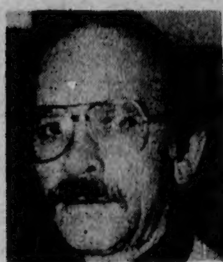
Pour l'instant, les résultats du Coup de pouce sont à la fois satisfaisants et inquiétants.

Satisfaisants, car les 2 029 personnes qui ont contribué entre le 12 octobre et le 26 novembre ont versé en tout 45 900$, soit une moyenne de 22,63$. **C'est près de quatre dollars (en moyenne) de plus par abonné(e)s si l'on compare à l'année dernière.**

Inquiétants, car l'an dernier, 3115 personnes avaient participé au 8e Coup de pouce. Si l'on considère que la campagne **active** du 9e Coup de pouce va se terminer à Noël, il reste encore du chemin à faire avant d'atteindre un nombre au moins égal à 1983. **Ceci dit, notre confiance demeure puisque, année après année, le nombre de contributeurs a toujours augmenté.**

Si le nombre d'abonné(e)s a toujours augmenté, c'est parce que nous sommes convaincus que, année après année, La LIBERTÉ devient un rendez-vous hebdomadaire utile pour de plus en plus de lecteur(trices).

De plus en plus donc, quand des personnes se posent des questions du genre: *que m'apporte La LIBERTÉ?; que représente pour moi ce journal?*, **ces personnes se rendent compte que La LIBERTÉ offre un contenu de qualité.**



Gilbert Sabourin

L'ÉDITORIAL

Malheureusement, trop de ces personnes ont encore des idées inexactes sur le journal et son mode de financement.

Trop de gens voient La LIBERTÉ comme une institution francophone parmi tant d'autres qui dépend de subventions gouvernementales. C'EST FAUX. TOTALEMENT FAUX.

Or nous sommes une entreprise qui ne peut pas se tourner vers un "bienfaiteur" pour lui demander de payer la différence s'il manque de l'argent dans nos caisses. Autrement dit, ceux et celles qui disent: *"Pourquoi donner un Coup de pouce? Ils trouveront bien l'argent quelque part"* se trompent.

Une autre confusion existe sur le montant de l'abonnement. Nous l'avons fixé à un prix très raisonnable: 18,50$ par an, c'est-à-dire 36 cents par semaine. MAIS NOUS ACCEPTONS DES CONTRIBUTIONS MOINDRE.

Pour l'instant, c'est toujours à vous de décider; **1)** si vous voulez participer; **2)** à combien va s'élever votre participation.

Nous tenons simplement à souligner que si vous ne jugez pas utile de contribuer, après les explications fournies, c'est que vous pourriez peut-être vous passer de La LIBERTÉ.

C'est que peut-être vous pourriez vous passer, par exemple: des annonces d'activités en français, côté politique, culturel, social; ou des lettres à La LIBERTÉ, ou de vos chroniques préférées comme: l'Interrogation, les nouvelles des régions, Cayouche, les sports, la section culturelle. Pour nommer seulement que quelques rendez-vous hebdomadaires.

Pourriez-vous vraiment vous passer de votre rendez-vous hebdomadaire avec l'information en français?

Gilbert SABOURIN
Président
Presse-Ouest Ltée.

LA LIBERTÉ vous offre:

Ne vous cassez pas la tête pour une idée de CADEAU DE NOËL qui dure un an!

Car la réponse est évidente: **un abonnement à La LIBERTÉ.**

FAITES PLAISIR à une soeur, un frère, une nièce, un cousin, une petite-fille, un arrière-petit-fils, une voisine, un ami, une connaissance, qui ne lisent pas La LIBERTÉ ou qui vous l'empruntent trop souvent.

COMMENT? C'EST SIMPLE: il suffit de remplir ce coupon

J'aimerais abonner:

à La LIBERTÉ

Nom _______ Prénom _______

adresse _______ code postal _______

Comme il/elle habite au Manitoba je verse: 18,50$
au Canada: 22,50$
à l'étranger: 27,50$

(Si vous voulez abonner plus qu'une personne, incluez simplement une feuille avec leur nom et leurs coordonnées)

L'adresse:
C.P. 190
R2H 3B4

Un cadeau dont on se souvient à chaque semaine!

Toute coupure à CBWFT serait néfaste

Monsieur Marcel Masse
Ministre des communications

Monsieur le Ministre,

Au nom de la communauté franco-manitobaine et des organismes soussignés, je désire vous informer de nos nombreuses inquiétudes à l'égard des coupures budgétaires annoncées pour la Société Radio-Canada le 8 novembre dernier.

Les représentants de tous nos organismes sont d'accord que les réductions budgétaires à la Société Radio-Canada ne doivent pas affecter la production d'émissions françaises dans les régions. La radio et la télévision française de Radio-Canada constituent l'unique source d'information et de divertissement par médias électroniques au Manitoba. La réalisation d'émissions locales à la télévision de C.B.W.F.T. représente moins que 5 heures par semaine et toute coupure serait néfaste au Manitoba français.

Il serait sans doute possible de réduire les ressources de la Société Radio-Canada de beaucoup, sans nécessairement diminuer le nombre d'heures de production locale. La contribution de Radio-Canada à l'épanouissement de la langue et la culture française est trop importante pour le Manitoba.

La Société Radio-Canada doit offrir un service national en tenant toujours compte des besoins de tous les Canadiens et de toutes les régions. Une diminution dans la programmation locale et régionale en français ne contribuerait qu'à augmenter la diffusion d'émissions déjà trop québécoises et aliénerait davantage les francophones hors Québec.

Notre société de la couronne doit sauvegarder son contenu régional, car il est indispensable à la minorité francophone, d'une part: et aide à maintenir et promouvoir le développement des communautés françaises hors Québec et l'unité canadienne, d'autre part.

Nous sommes aussi au courant que le réseau français est sous-financé par rapport à CBC. Présentement, le budget de Radio-Canada/CBC est à 60%/40% en faveur du réseau anglais. Les Canadiens de langue française ne méritent-ils pas le même service que leur co-citoyens anglophones? Il ne faut surtout pas oublier que les Canadiens de langue anglaise sont déjà très bien desservis par d'autres réseaux privés canadiens et américains, alors que dans la région de l'Ouest seul le réseau d'État dessert les francophones.

Bref, le service actuel disponible à la minorité francophone constitue un strict minimum, et les franco-manitobains verraient d'un mauvais oeil que ce soit diminué.

Une politique de contraintes budgétaires est peut-être louable en temps de crise économique et de déficit fiscal; il importe toutefois d'être conscient des effets éventuels des coupures, particulièrement dans les régions.

Nous sommes confiants que le gouvernement fera preuve de sensibilité au sujet des minorités de langue officielle hors Québec et que la production régionale demeurera intacte.

Gilberte Proteau, (Présidente, Société franco-manitobaine); René Fontaine, (Président, Centre culturel franco-manitobain); Paul Fort, (Président, Éducateurs franco-manitobains); Annette Roy, (Commissaire diocésaine, Guides catholiques du Canada); Raymond Bisson, (Président, Festival du Voyageur); Monique La Coste, (Présidente, Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface); Gertrude Bergeron-Mousseau, (Coordonnatrice, Cohésion-Femmes); Diane Dornez-Laxdal, (Présidente, Pluri-elles); Marcel Boulet, (Vice-président, Association des Scouts - district de la Rivière Rouge) et Michel Roy, (Président, Conseil jeunesse provincial).

Les étudiants déplorent l'attitude du gouvernement fédéral

L'honorable Andrée Champagne
Ministre d'État à la Jeunesse

Madame la ministre,

Nous avons appris dernièrement que, d'après les prévisions budgétaires du nouveau gouvernement conservateur, il est question de compressions budgétaires. En soi, ce programme n'est pas une mauvaise idée puisqu'il peut aider à réduire la dette du pays, l'une des grandes préoccupations de M. Mulroney lors de sa campagne électorale.

Un autre aspect de la campagne électorale concernait la création d'emplois permanents afin de réduire le haut taux de chômage dont les Canadien(ne)s sont victimes actuellement à travers le pays, et plus particulièrement chez les jeunes.

Étant donné que nous sommes les représentant(e)s d'une population étudiante (si petite soit-elle), nous aimerions attirer votre attention à ce sujet. Vous savez sûrement qu'à l'heure actuelle les jeunes qui ne possèdent pas un diplôme d'éducation post-secondaire ont beaucoup de difficultés à trouver de l'emploi sur le marché du travail. À moins, bien entendu, de se satisfaire des cuisines de restaurant et des emplois très peu rémunérés et/ou très peu valorisants.

Alors pour répondre aux exigences de la société, le/la jeune personne doit se spécialiser dans un domaine professionnel quelconque. Et pour cela, il/elle a besoin d'un appui financier de la part du gouvernement, que ce soit pendant l'année académique (programme des prêts et bourses) et/ou avec les programmes de création d'emploi pendant l'été.

Or, en nous refusant l'indexation des prêts et bourses pour la prochaine année, le nouveau gouvernement place les étudiant(e)s dans une situation désavantageuse puisque l'inflation est une réalité quotidienne qui touche tout le monde. Nous ne sommes, par ailleurs, pas convaincu(e)s que les frais d'inscription dans les institutions post-secondaires seront les mêmes en septembre 1985 qu'ils l'ont été à la rentrée de 1984. Ce qui veut dire payer plus pour les étudiant(e)s, avec moins d'argent à leur disposition.

Comment y arriverons-nous, quand, dans le même budget, M. Michael Wilson annonce la disparition du programme Canada-Été au travail? Programme qui permettait à un grand nombre d'étudiant(e)s d'économiser des sous pour faire face aux problèmes financiers qui surviennent pendant l'année académique.

Vraiment, nous déplorons beaucoup cette attitude que nous ne comprenons d'ailleurs pas très bien. Votre gouvernement, en agissant ainsi, favorisera les élites au détriment des personnes qui ont le plus besoin d'éducation post-secondaire, c'est-à-dire les personnes à faible revenu.

D'autre part, ces mêmes personnes entrent souvent dans la catégorie des "sans-travail" puisqu'elles n'ont pas les qualifications requises pour solliciter un emploi. Où irons-nous chercher de l'emploi si nous n'avons pas les moyens financiers de fréquenter une institution post-secondaire?

Nous sommes très inquiet(e)s quant à l'avenir que réserve votre gouvernement aux jeunes d'aujourd'hui et plus particulièrement aux étudiant(e)s. Nous savons que Mme Flora McDonald travaille actuellement à élaborer un programme de création d'emploi permanent pour les jeunes. Cependant, nous voulons vous rappeler que les étudiant(e)s n'ont pas besoin d'un travail permanent, mais plutôt de programmes spéciaux (comme Canada-Été au travail) qui répondraient davantage à leurs besoins.

Monique La Coste, Présidente
de l'Association Étudiante du
Collège Universitaire de Saint-Boniface.
le 21 novembre 1984

N'oublions pas

Où sont les patriotes?

C'est à notre tour, les jeunes, d'être fie[rs] et braves.

Qu'attendons-nous pour nous affirme[r]

Riel nous a montré que le Christ est bien vivant au milieu de nous.

N'oublions pas l'histoire.

N'oublions pas que nous faisons de l'histoire.

N'oublions pas la cause.

La cause du Christ qui est mort pour nous.

René Marchildon
Saint-Norbert
le 23 novembre 1984

Un rappel important

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier les opinions de ses lecteurs et lectrices. Mais tient à souligner que **les lettres ne doivent pas dépasser 600 mots.**

N'oubliez pas non plus de signer vos commentaires, d'inclure votre numéro de téléphone et d'éviter les propos diffamatoires.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



Plus de 100 000$ en litige entre la SFM et Guay, Smith et associés

Voici la version des ex-avocats de la SFM

La procédure en vue du procès qui va opposer la SFM et ses ex-avocats, probablement à la mi-avril, vient d'être engagée. Le 22 novembre, la firme Guay, Smith et associés a déposé au Banc de la reine son exposé de la demande.

Maintenant, c'est au tour de la Société franco-manitobaine de présenter, dans quelques jours, son exposé de la défense. D'ici-là, la présidente de la SFM, Gilberte Proteau, ne fera pas de commentaire.

L'avocat de la Société, Wayne Leslie, a pour l'instant simplement indiqué que son client allait réfuter les allégations contenues dans l'exposé de la demande présentée en cour par Guay, Smith et associés.

En attendant de connaître la version de la SFM dans cette dispute de plus de 100,000$ entre la SFM et ses ex-avocats, voici les grandes lignes de l'affaire vues par Me Renald Guay.

La SFM a retenu, vers le mois de juin 1982, les services de son étude pour aider la Société à régler la question de l'article 23 *(qui touche les droits constitutionnels des francophones du Manitoba).*

Car pour Me Guay, il n'était pas question que son associé Rémi Smith, alors membre du conseil d'administration de la SFM, offre bénévolement ses services professionnels.

Jusqu'au mois de mai 1983, les honoraires de Guay, Smith et associés se sont élevés à environ 34 000$. Une facture qui a été acquittée le 1er septembre 1983, après des discussions au conseil d'administration de la SFM.

En effet, à une réunion de la Société le 30 août 1983, le président à l'époque, Léo Robert, évoque la possibilité d'un conflit d'intérêt pour Me Rémi Smith. Toutefois le conseil d'administration décide *"à l'unanimité de ne pas demander à Rémi Smith de démissionner"*. Aussi, le procès-verbal de cette réunion précise que *"pour la période du 1er septembre au 31 décembre 1983, il soit demandé à l'Étude Guay, Smith et associés de soumettre mensuellement des factures et de leur spécifier que celles-ci ne pourront être réglées que si le Secrétariat d'État nous verse des fonds pour l'article 23"*.

En décembre 1983, soutient Me Guay, dans une conversation avec Léo Robert, le président de la SFM lui réitère qu'il n'y a pas de problème à payer les factures si l'argent est là. Un engagement pris aussi par Gilberte Proteau après son élection en mars 1984, affirme Renald Guay.

Mais la firme ne sera pas payée pour ses services entre mai 1983 et avril 1984, à l'exception de deux paiements: 10 000$ le 20 octobre 1983 et environ 23 000$ le 28 février 1984. L'étude Guay, Smith et associés estime que la SFM lui doit encore 111,059.12$ *(dont 91,538 en honoraires, 6,905 en débours et 12,616 en intérêt).*

Or, avance Renald Guay dans l'exposé de la demande enregistrée le 22 novembre, la Société avait l'argent: *"The 103,000$ payment received by the Defendant (la SFM) on Friday, August 17th, 1984 had been authorized by the Secretary of State, (...) personally and specifically to pay "Magnet, Smith and Guay for services rendered during the period commencing May 1st 1983 and ending June 1st, 1984""*.

En tout, précise Me Guay dans le document, la SFM a reçu, pour la crise constitutionnelle, entre août 1983 et août 1984, un total de 541 000$ en quatre subventions.

Renald Guay souligne qu'il a très mal réagi quand la SFM lui a déclaré le 22 août 84 qu'il n'y avait pas d'argent pour payer les factures de sa firme. Deux jours plus tard, le 24, l'étude Guay, Smith et associés déposait une pétition de faillite. Dans sa défense enregistrée le 31 août, la SFM soutenait qu'il existait un désaccord sur le montant dû. En fait, elle a soutenu avoir trop payé à ses ex-avocats.

"Le conseil d'administration de la SFM n'a jamais voulu me rencontrer depuis le mois de mars, déclare Renald Guay (...) On pense que les factures ont été gonflées, lorsque c'est le contraire qui est vrai."

On sait que la pétition de faillite a été retirée le 17 septembre, la SFM ayant déposée environ 90 000$ en fiducie. Les deux parties se sont entendues pour régler leur différend dans un procès civil à la mi-avril 1985.

Comme dit, l'exposé de la demande *(statement of claim)* déposé par Guay, Smith et associés le 22 novembre a mis le processus en branle.

Après le dépôt de l'exposé de la défense par l'avocat de la SFM, suivront les avis de production de documents *(en janvier)*, puis les interrogatoires préalables *(février/mars)*. Le procès, prévu pour le 15 avril, pourrait être retardé pour des raisons de procédures.

Les occasions d'entendre parler de cette dispute entre la Société et ses ex-avocats ne manqueront donc pas pour les deux parties en cause. "Le procès qui est entamé est un procès civil, public. (...) Quand un procès est public, les parties sont libres d'en parler" déclare Me Guay.

Bernard BOCQUEL


Me Renald Guay et Me Rémi Smith. Un procès pour la mi-avril au Banc de la reine.

Lettres à LA LIBERTÉ

60,6% des abonné(e)s ont plus de 50 ans

M. le rédacteur,

Je veux préciser au départ que la présente lettre ne vise nullement à s'immiscer dans les affaires de régie interne du journal. Elle vise simplement à discuter l'Opinon (du vendredi 16 novembre 84) sur la grande place accordée à la couverture des sports dans La LIBERTÉ.

Une enquête que quatre de mes étudiants ont récemment effectuée sur le profil socio-économique de l'abonné à La LIBERTÉ (et non pas seulement de ceux qui ont contribué au Coup de pouce), ses préférences et les raisons de celles-ci a fait ressortir ce qui suit:

1. 24.6% des abonnés au journal déclarent être intéressés à la rubrique "sports".
2. Si on la compare aux 6 autres rubriques retenues, les sports viennent en dernière place.
3. Nous avons aussi demandé aux répondants quel était le genre d'émission télévisée qu'ils préfèrent le plus. Ils avaient le choix entre: l'émission d'information-nouvelles, l'information (autre que nouvelles), le divertissement-sports, le divertissement (autre que sports). Seulement 9.9% déclarent préférer les émissions sportives à la télévision.

On peut s'interroger sur les raisons qui font que l'abonné-typique au journal soit si peu intéressé aux commentaires sportifs.

Nous n'avons pas encore procédé à l'analyse des données (après tout limitées) dont nous disposons. Cependant, certaines d'entre elles ressortent qui proposent une interprétation. D'après notre sondage, 60.6% des personnes abonnées au journal ont plus de cinquante ans.

De fait, La LIBERTÉ compte relativement peu de "jeunes abonnés: 0% de 15 à 19 ans et 4.9% de 20 à 29 ans!

Encore une fois, il ne s'agit pas là d'une "explication". Celle-ci exigerait un examen sociologique plus approfondi de ceux qui déclarent s'intéresser aux commentaires sportifs et ceux qui ne s'y intéressent pas.

Je voudrais ajouter ce qui suit. On sait, d'après les recherches de la commission Kent, que les journaux canadiens vivent essentiellement (à 80%) de l'apport des annonces publicitaires et seulement marginalement (20%) du revenu des abonnements.

Or il se peut que "les" annonceurs soient, pour diverses raisons, intéressés à telle ou telle rubrique, telle ou telle approche, tel ou tel type de journalisme sans que nécessairement "le" lecteur le soit. En cas de divergence, l'opinion des annonceurs prévaut-elle sur celle des lecteurs? Si tel est le cas, est-il légitime qu'il en soit ainsi? Questions complexes qu'il ne m'appartient pas de trancher.

Il me semble que pour la rubrique Sports comme pour les autres, la question fondamentale est l'orientation que l'"on" veut donner au journal. Une question donc de philosophie et de politique d'ensemble. À qui et à quoi sert le journal? Qui dessert-il? Que veut-"on"?

Jean Lafontant
Prof de sociologie au C.U.S.B.
Saint-Boniface, Manitoba
le 23 novembre 1984

Le 9e Coup de pouce

UN ABONNEMENT DE SOUTIEN, C'EST AUSSI UNE CHANCE DE GAGNEZ UN VCR!

LA CAMPAGNE D'ABONNEMENT ANNUELLE

Cette année, nous vous proposons de faire d'une pierre, deux coups

JUSTE 5 RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SVP!

NOM ______ PRÉNOM ______

ADRESSE ______ CODE POSTAL ______

NO TÉL.: ______ NO D'ABONNÉ (voir étiquette à la 1ère page) ______

CI-INCLUS: ______ $ chèque ☐ mandat poste ☐

Je souhaite un reçu pour les impôts: oui ☐ non ☐
(si contribution supérieure à 30$)

Nous voulons vous servir toujours mieux!

SVP COCHEZ SIMPLEMENT LES CASES DU MINI-SONDAGE.

C'est la [1] [2] [3] [4] fois ou [plus] que je paie un abonnement suggéré.

Je lis La LIBERTÉ depuis [1 à 3 ans] [4 à 6 ans] [7 ans et plus].

Chez-moi, [1] [2] [3] [4] ou [plus] lisent La LIBERTÉ.

Mon groupe d'âge? [15 à 25] [26 à 35] [36 à 45] [46 à 55] [56 et plus]

Je participe à la campagne de financement parce que je lis:

☐ les chroniques régionales
☐ les opinions
☐ les lettres
☐ Cayouche
☐ Claude Blanchette
☐ les articles d'information générale
☐ les petites annonces
☐ les Bombers
☐ la Section culturelle
☐ Bicolo
☐ Les informations sur la francophonie

N.B. Toutes ces informations sont confidentielles. Voulez-vous ajouter des commentaires? Nous les considérerons avec appréciation.

1. CONTRIBUER AU JOURNAL

Comment?

• En remplissant ces 5 renseignements importants: NOM, PRÉNOM, ADRESSE, CODE POSTAL, NO TÉLÉPHONE, No D'ABONNÉ et MONTANT INCLUS

• **Aussi**, si vous contribuez 30$ ou plus, cochez la case "OUI" ou "NON" pour le reçu pour les impôts.

ÉVIDEMMENT, CES RENSEIGNEMENTS SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELS.

Si vous avez perdu l'enveloppe

découpez celle-ci SVP!

ATTENTION, N'OUBLIEZ PAS SVP.

Le "COUP DE POUCE c'est

• un **abonnement suggéré**: 18$50

• un **abonnement de soutien**: plus de 18$50

• Les abonnés versant un **abonnement de soutien** verront leur nom publié dans La LIBERTÉ et auront une chance de gagner un magnétoscope (VCR). Le tirage aura lieu à la discrétion de La LIBERTÉ à la fin de la période du Coup de pouce.

Entre le 12 octobre et le 26 novembre, **2 029** personnes ont contribué en tout **45,900$**, soit une moyenne de 22,63$.

L'an dernier **3 315** abonné(e)s avaient réglé leur abonnement.

CHEQUE NO ______ FOLIO NO ______

______ 19 ___

PAYEZ A L'ORDRE DE / PAY TO THE ORDER OF *Coup de Pouce* $ ______

______ DOLLARS 100

⑆00507⑈819⑆

2. CONTRIBUER AU CONTENU

Comment?

• En remplissant le MINI-SONDAGE. Comme ça, nous connaîtrons mieux les lecteurs qui contribuent financièrement, et nous pourrons encore mieux répondre à vos intérêts.

• Écrivez votre chèque / mandat-poste à l'ordre du **COUP DE POUCE**.

Pourriez-vous vous passer de La LIBERTÉ?

Le président de Presse-Ouest, **Gilbert Sabourin**, pose franchement la question aux abonné(e)s qui n'ont pas encore participé au Coup de pouce.

Son **ÉDITORIAL** se trouve à la page 2.

Un extrait: *"Trop de gens voient La LIBERTÉ comme une institution francophone parmi tant d'autres qui dépend de subventions gouvernementales. C'EST FAUX, TOTALEMENT FAUX."*

Les abonnements de soutien

M. Gabriel André
M. Emile Arnal
Isabelle et Pierre Barnabé
Angeline et Reine Bérard
Mme Françoise Blais
M. Rodolph Bonneville
Normand et Léonie Boisvert
M. Jean Boulanger
Mme Lise Freynet-Burke
M. Léon Dorge
M. Hubert Delaquis
Roger et Agnès Dubois
M. Roger L. Gatin
M. Eugène Gobeil
Mme Hélène J. Griveau
Fermes Hacault Farms
M. Gérald C. Labossière
M. Léo E. LeBlanc
M. Jos Le Pover
Ligue féminine catholique de St-Bonifa
Paul et Linne Mahé
M. Roméo Manaigre
Mme Francine Martel
M. Lucien Moniot
Michel et Dorothée Parent
Mme Cécile Préfontaine
Mme Eileen Rowan
Mme Hélène Simard
M. Norbert Tetrault
M. Denis C. Beaudette
Athanase et Irène Bérard
M. Patrick Bulger
M. Norbert Dacquay
M. Alfred Delaquis
M. Gérard Dubé
Mme Marie S. Fillion
Raymonde Gagné
M. Lionel Grimard
Mme Marguerite Langelier

P.H. LeJeune
Mme Emmanuel Lemoine
Le Paladin Restaurant
Raymond et Leona Painchaud
M. Louis Tellier
M. Paul Vielfaure
M. Roger Bilodeau
M. Léo Boisjoli
Eloi et Gertrude Bouché
M. Arthur Chaput
Raymond et Diane Desrochers
Mme Cécile M. Dufresne
Dr. Noël Yves Joubert
M. Philippe Laflèche
Sr. Eliane Lagassé
Irène et Gérard Lecuyer
Mme Christine Le Golf
Mme Germaine Marcoux
Monastère du Précieux-Sang
Mme Marie Murphy
Mme Germaine Sabourin
Mme Antoinette Tougas
M. Gérald Vandale
M. Jean A. Balcaen
H. Beaulieu
M. Edmond Bouchard
M. Joseph Boulet
M. Pierre Brunet
Léopold et Florance Chartier
Adonias Fillion
M. Arthur Fontaine
Aimé et Lucie Gauthier
Mme Marie E. Jobin
L'abbé Louis Laurencelle
Missionnaires Oblates de Nampa
Adélard et Simone Ouimet
J.C. Préfontaine
M. Noël Pétrin
Lise et Jean-Pierre Privé

M. Pierre E. Roger
M. André Saquet
M. Armand St-Godard
Mme Michelle Freynet-Arbez
Paul et Annette Arpin
M. Denis Beaudoin
M. Jean-Paul Bissonnette
M. René Blouin
Liliane et Alphonse Boily
Mme Marie-Françoise Bosc
M. Julien Brémaud
Guy et Claire Carrière
M. Pierre J. Dedieu
M. Marcel Desilets
M. Nestor Gagnon
Inez Gauthier
M. Antoine Gosselin
M. et Mme Benoit A. Hacault
Mme Corinne Jubinville
Isidore et Lilliane Lansard
Philippe et Diane Leclercq
M. Alain Louer
Mme Diane Lussier
M. Emile Malo
M. Lucien Marcoux
M. David Milette
M. Denis A. Nadeau
Mlle Rita Picton
Mme Lucille Roch
M. Camille Sabourin
Mme Aurore St-Laurent
M. Gilbert Vandale
M. Marc Bérard
M. Jean Bonneteau
Gilbert et Estelle Comte
M. A. Dagesse
M. Jim Dewart
M. Lionel Dupuis
Mme Louise Fort

M. Antoine Fréchette
M. Alain Jubinville
Joanne et Denys LaRivière
Mme Claire Lemire
Mme Clara Maynard
M. Denis St-Godard
Denis et Arlette Roy
M. Maurice Therrien
Mme Beatrice Beauchemin
M. André et Adèle Blondeau
M. Arthur Boily
Calixte Carrière
M. Léon Desilets
M. Gérald Dufault
M. Donat Gagnon
Fernand et Rita Labossière
Denis et Monique Lafond
M. Noël Lanthier
Mme Pauline Boutal
Emile et Berthe Lepine
Mme Lorraine Maynard
M. Fernand Morier
M. André Robin
M. Roger Sabourin
Mme Aline Trudeau-Aron
Mme Dolorès Aquin
Mme Diane Baxter
Dolorès et Maurice Blanchard
Mme Rose Boulet
M. Eddy L Brisson
Léon et Cécile Cenerini
Jean et Mathilde Fifi
M. Simon Foidart
Mme Flora Gareau
Mme Agnès Hetherington
M. Ward Ketchson
Roland et Alice Marion
M. Richard Olsen
Mme Joanne Péloquin

Alban et Jeannine Préjet
Mme Philippe F. Ethier
Louis et Agnès Remillard
Rachel et Léo Roy
Mme Cécile Small
Mme Rose Therrien
Eugène et Eva Adolphe
Père Roland Bélanger
M. Jean Bouvet
M. Lucien Daoust
Mme Lucile Freynet
Mme Marie-Marthe Guénette
Norbert et Cécile LaBossière
M. Henri G. Lapointe
M. Armand Lévêque
P. Martel
Robert et Adrienne Paquette
Mme Diane Poirier
M. Albert Simoens
Lucien et Patricia St-Vincent
M. Raymond Yarjau
Mme Angéline Aubin
M. Germain Valcourt
M. Armand Bédard
Mme Marie Bisson
M. Roland Carrière
M. René Desharnais
Mme Juliette Granger
Mme Laurette Kerouanton
M. Denis J. Lamoureux
Marcel et Rita Lécuyer
Mme Marie Anne C. Miazga
A. G. Morier
Mme Joséphine Perron
Henri et Jacqueline Simard
M. Willem Steur
Simone et Edmond Timmerman
M. Christian La Roche
Mme Antonia Daigneault
Alain et Annette Labossière

Le Collège Gabrielle-Roy a été inauguré officiellement dimanche

Les French bricks seront plus chères

Après sept ans de lutte, sans doute un record pour une école française, le secondaire régional pour les francophones du Nord de la division Seine a ouvert ses portes en septembre dernier. Plus de 500 personnes se sont rendues, dimanche dernier à Ile-des-Chênes à l'ouverture officielle du Collège Gabrielle-Roy.

Pour montrer leur satisfaction devant une mission accomplie!



Le sigle de l'école Gabrielle-Roy a été sculpté par Rachel et Rino Ouellet de La Broquerie. Michèle Lagimodière-Gagnon et Jos Brodeur, le président du comité de parents de la régionale, ont dévoilé l'oeuvre.

Le comité spécial de la division scolaire chargé d'organiser l'événement n'a rien ménagé. En attendant le goûter, l'assistance a dû patienter pendant deux heures et demie de discours et de cérémonies.

En effet, on ne s'est pas contenté de simplement couper le ruban. Pendant que des ancien(ne)s président(e)s de la commission scolaire, d'un côté, et les ancien(ne)s président(e)s du comité de parents de la régionale, de l'autre, tenaient le ruban, le mandat de le couper était confié à Léona Corriveau, la belle-soeur de Gabrielle Roy.

On ne s'est pas contenté de confier simplement la clé de l'école à son nouveau directeur, Armand St-Hilaire. La clé en or a d'abord été remise au président de la commission scolaire, qui l'a confiée au directeur général par intérim, qui l'a enfin présentée à l'ancien directeur général. Et chacun a fait son discours.

Il n'a pas suffi de bénir l'école. Les curés des cinq paroisses de la région, les présidentes des cinq sections de la Ligue féminine catholique et les grands chevaliers des cinq villages ont participé à la bénédiction solennelle du collège et des crucifix pour chacune des salles.

La présidente du conseil étudiant a parlé, et bien; le Conseil jeunesse provincial a remis un drapeau; la présidente de la Fédération des comités de parents a dévoilé la sculpture du sigle de l'école; le sous-ministre de l'éducation, le ministre de l'environnement et le juge en chef du Manitoba ont fait des présentations orales.

"Il faut continuer de lutter, a dit le juge Alfred Monnin, l'orateur invité. Ce n'est pas facile d'être une minorité, je ne sais pas quand cela va changer. Quoiqu'il arrive, ce sera toujours difficile d'être francophone au Manitoba. On restera une minorité."

Le juge en chef a expliqué en quoi le choix du nom de Gabrielle Roy est propice pour le nouveau Collège. Il a rappelé que Gabrielle Roy avait déploré le fait qu'aucune école de sa province natale ne portait son nom alors qu'une école de l'Ontario lui a été dédiée il y a quelques années.

Gabrielle Roy, auteure, a eu comme première profession l'enseignement. Le juge Monnin s'est souvenu de l'avoir rencontrée devant l'Académie St-Joseph à Saint-Boniface alors qu'il fréquentait l'école Provencher. Gabrielle Roy a enseigné pendant plusieurs années dans cette école. Environ 70 pour cent de son oeuvre portent sur des événements de sa vie manitobaine. Le juge en chef a fait savoir que le roman Bonheur d'occasion a été publié dans dix langues. Gabrielle Roy est décédée à l'âge de 74 ans en juillet 1983.

Le ministre Gérard Lécuyer a invité les étudiants de l'école de s'inspirer de l'auteure manitobaine. Il a suggéré que les salles de l'édifice soient nommées d'après les titres des oeuvres de Gabrielle Roy: les corridors pourraient s'appeler la Route d'Altamont ou la Rue D'Eschambault, selon lui. Et sur une note humoristique, M. Lécuyer a proposé la Détresse pour le bureau du directeur, et l'Enchantement pour le secrétariat.

Michèle Lagimodière-Gagnon de la Fédération provinciale des comités de parents a expliqué pourquoi les *French Bricks* coûtent plus cher que des briques ordinaires en retraçant l'historique de la création de l'école. En effet, la commission scolaire de la Seine demandait les fonds au ministère en 1978, après avoir déterminé le besoin de la régionale.

Mais les changements de gouvernements (provincial et local) ont donné du "trainage de pieds". Il a fallu créer une commission d'enquête en 1982 pour réouvrir le dossier. La première pelletée de terre a eu lieu en janvier 1984.

"Qu'est-ce qui peut pousser des êtres humains à mener un assaut du genre pendant tant d'années? a demandé la présidente de la Fédération. La conviction de nos droits," a-t-elle répondu, évoquant les garanties linguistiques de la Charte des droits et l'intention des parents de continuer à lutter pour le contrôle des institutions scolaires.

"Chers élèves, a dit Michèle Lagimodière-Gagnon, on vous fatigue peut-être avec nos droits et notre langue. Mais ce n'est pas facile pour nous..." Elle a souligné en détail le côté épuisant et frustrant des luttes scolaires.

Jean-Pierre DUBÉ

De - 6 à + 11

C'est le temps de distribuer



Guy Le Madec

VOL 84-85

La télévision est le seul moyen pour les mordus du hockey de suivre, depuis deux semaines, les aventures des Jets de Winnipeg. Rendant visite à quelques équipes, les Jets ont amassé quatre victoires et une défaite. Leur jeu a été solide, sans être spectaculaire.

Cet exil a porté ses fruits. Les Winnipégois occupent maintenant la troisième place dans la Smythe.

Les Jets ont joué un peu plus que 20 parties. Voilà donc un quart de la saison déjà terminé. En attendant les Jets, et particulièrement le match du dimanche 2 décembre contre Calgary, à qui Winnipeg pourrait voler la deuxième place, examinons quelques statistiques.

Dale Hawerchuk se place maintenant dans la liste des dix meilleurs compteurs de la Ligue nationale. Ce n'est pas neuf, mais ça n'est jamais arrivé aussi tôt dans la saison. Hawerchuk prend parfois jusqu'à Noël pour produire d'une manière stable.

Cette année pourtant, on remarque qu'il met à son début de saison une ardeur et un travail remarquable. Sa nouvelle fonction de capitaine d'équipe explique sans doute la nouvelle appliction qu'il met à son jeu.

Hawerchuk a 12 buts et une vingtaine de mentions d'assistance jusqu'à ce jour. Par projection, on peut déduire qu'une saison de cinquante buts serait loin d'être impossible.



Un paquet de choses sont à remarquer...

Photo par Francis Potié

L'année dernière, celui qui a compté le plus de buts de l'équipe de Barry Long était Paul MacLean. Sa performance peut encore se répéter: MacLean a 9 buts pour le moment.

Il est aussi à remarquer que trois des quatre premiers compteurs de l'équipe sont des centres: à part Hawerchuk, il y a aussi Lurie Boschman et Thomas Steen.

Si le rythme auquel ils comptent des buts ne ralentit pas, il ne serait pas étonnant de voir Brian Mullen, Scott Arniel, Doug Smail et Boschman connaître des saisons de 35-40 buts. Malgré la possibilité statistique, il faut douter de cela tout de même. Barry Long était très content de voir Scott Arniel réussir 20 buts l'an passé.

On peut se demander quel genre de total Perry Turnbull aura à la fin de la saison. Sa blessure a certainement limité sa production, mais son retour au jeu a été célébré par deux buts la semaine dernière.

Le rendement de certains joueurs déçoit. Morris Lukowich n'a que 3 buts et 4 passes. Généralement, on peut compter sur lui pour 30 buts par saison. Toutefois, cette année, avec une blessure au genou et le fait qu'on a pas pu l'incorporer à une des trois lignes régulières, il ne doit pas espérer de tels succès. Comprenons bien qu'il est très difficile de marquer des buts à partir du banc.

Andrew McBain est un autre joueur qui déçoit énormément. Après avoir très bien joué dans les éliminatoires de l'an dernier, McBain était, selon John Ferguson, un bon joueur solide. Cela a certainement eu un impact sur l'échange Deblois-Turnbull. Si McBain jouait mieux, l'échange aurait profité beaucoup plus aux Jets. Dans le cas présent, on n'a que changé le mal de place.

Même si McBain joue très mal offensivement, son jeu défensif ne doit pas être si mauvais: il présente un +2. Pour ceux qui ne connaissent pas le système des plus et des moins, voici une brève explication.

Si un joueur est sur la glace lorsque son équipe compte un but, il est +1. Si par contre, son équipe accorde un but, il est -1. Ainsi, si un joueur est un +11, son équipe a compté 11 buts de plus qu'elle n'en a accordés lorsqu'il est sur la patinoire. *(À l'exception des jeux de puissance et des désavantages).*

Le chiffre +11 de l'exemple n'a pas été pris au hasard. C'est le résultat de Robert Picard, le meneur des Jets dans cette catégorie. C'est un très bon résultat. Le +8 de Tim Watters et le +7 de Doug Smail représentent aussi de bons chiffres.

À l'autre extrême, David Babych, devenu très impopulaire chez les spectateurs de l'aréna de Winnipeg, affiche une pauvre moyenne de -4. La pire note de l'équipe appartient à Jim Kyte: -6. Les attentes des partisans sont quand même moins grandes pour Kyte que pour Babych.

Les gardiens de buts des Jets, avec une moyenne de 3.76, sont dixièmes dans la course pour le Vézina. Les Jets ont eu de la chance: Marc Behrend jouait très bien pour un moment, mais son jeu s'est appauvri. C'est à ce moment-là que Brian Hayward a pris la relève.

Voilà le tour d'horizon statistique de la performance des Jets pour ce premier quart de saison. C'est intéressant. C'est surtout un bon passe-temps en attendant le retour des Jets.

5 sur 5... Soyons sérieux. Est-ce que quelqu'un pense vraiment que la retraite de **Guy Lafleur** à Montréal changera quoi que ce soit avec l'équipe de cette année?... **Mike Mc Ewen** est de nouveau avec les Capitals de Washington, qui affrontent les Jets dans une semaine. Pour McEwen, c'est sa cinquième équipe en quatre ans... Depuis son retour de la Ligue américaine, la moyenne de buts accordés par **Tom Barrasso** descend comme le mercure d'un thermomètre Winnipégois...

La **vie sociale** est un service offert gratuitement

Le prix Riel

C'est un hommage rendu annuellement par la Société franco-manitobaine à des Franco-Manitobains méritants qui auront contribué, de façon remarquable, au développement de notre collectivité tout en engendrant chez les nôtres un certain goût de vivre en français.

Éligibilité

Peut être proposé comme candidat au **prix Riel**, toute personne, tout groupe, tout organisme, toute association qui, au cours de l'année civile (1er janvier au 31 décembre) précédant l'assemblée annuelle de la S.F.M., aura aidé les Franco-Manitobains à prendre conscience de leur valeur et les aura aidés à progresser dans leur sentiment d'appartenance à la collectivité franco-manitobaine.

Choix des lauréats

Les lauréats seront choisis par un comité de sélection nommé par la S.F.M. et devront s'être distingués dans l'un des domaines suivants:

1. Éducation française
2. Réalisation culturelle et/ou artistique
3. Développement économique
4. Développement politique (service d'intérêt politique, réforme juridique, influence exercée sur l'opinion publique etc.)
5. Développement communautaire (contribution humanitaire, service bénévole, action communautaire, etc. qui a eu un impact notable sur une communauté donnée)

Présentation du prix Riel

Le(les) lauréat(s) sera(seront) honoré(s) lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine. La présentation sera faite en mars 1985 et ce, pour des contributions faites en 1984.

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Formulaire de mise en candidature

1. Auteur

Personne(s), comité ou association qui a (ont) réalisé le projet ou la contribution.

Nom: ______________ ÂGE: ______________

Adresse: ______________

2. Contribution

Titre du projet: ______________

Quand a-t-il été réalisé? ______________

Combien de personnes y ont travaillé? ______________

Le projet a-t-il nécessité des fonds? ______________

(Si oui, comment a-t-il été financé?)

____

3. Résultats du projet

D'après vous, quels ont été les effets du projet sur la communauté ou le groupe visé?

____

____

____

4. Informations supplémentaires

Noms de deux autres personnes qui seraient en mesure de donner une appréciation du projet ou d'autes renseignements

1. Nom ______________ Tél.: ______________

Adresse: ______________

2. Nom ______________ Tél.: ______________

Adresse: ______________

5. Votre nom: ______________

Votre adresse: ______________ Tél.: ______________

______________ ______________

Date Signature



Société franco-manitobaine
C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention de Secrétariat d'État.

Les bleus sont là.

"Si Québec peut, l'Ouest aussi!"

L'Ouest conservateur attendait beaucoup d'un changement de gouvernement. Mais avec plus d'une soixantaine de Québécois dans le nouveau caucus de Brian Mulroney, le pouvoir, disent les jeunes partis de l'Ouest, restera dans l'Est.

Deux partis de l'Ouest entendent profiter de cet état des choses pour faire valoir leur cause: le Condederation of Regions Western Party et le Western Canada Concept.

Deux partis certes semblables quant aux questions économiques, mais radicalement différents dans leur vision du pays. Nous avons rencontré les deux chefs.

"Si nous obtenons une forte représentation au Québec, alors les gens de l'Ouest du parti vont rencontrer les Québécois. Éventuellement ils deviendront des amis, et leurs enfants en viendront à se connaître..." disait Brian Mulroney en août dernier. Cette déclaration en a blessé plusieurs dans l'Ouest.

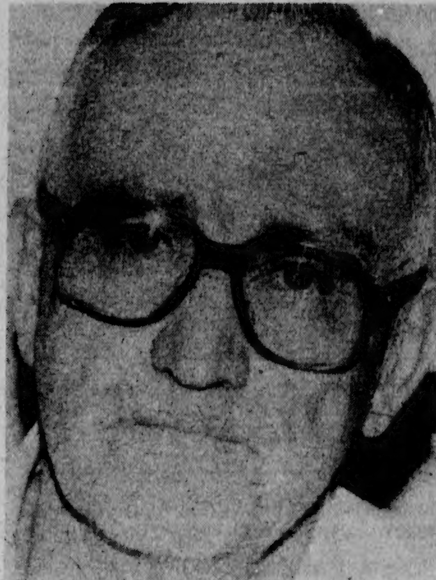
Si bien que la situation politique au pays continue à justifier la séparation de l'Ouest. C'est ce que soutient le chef intérimaire au Manitoba du parti Western Canada Concept, Fred Cameron. Le parti est reconnu comme un parti officiel de la province depuis juillet dernier...

L'organisation fondée en 1978 par l'avocat Doug Christie de la Colombie-Britannique progresse comme un feu de prairie depuis l'élection fédérale de septembre, croit Fred Cameron. À 64 ans, l'ancien militaire est convaincu: "La clé, c'est de se retirer de la Confédération."

"Le Québec est la queue qui agite le chien fédéral, dit-il. L'Ouest produit environ 50 pour cent du produit national brut avec 27 pour cent de la population du Canada. Mais 80 pour cent des industries sont en Ontario."

"Je suis très désillusionné du processus gouvernemental: nous avons perdu le contrôle de nos élus. Nous ne pouvons nous exprimer qu'à tous les quatre ans. Prenons le débat constitutionnel: la nouvelle charte a été adoptée par Ottawa, mais la population n'a pas eu un mot à dire. Cela remonte au temps où Londres dirigeait nos affaires."

"Si nous tenions un référendum aujourd'hui sur le bilinguisme, 80 pour cent des Canadiens seraient opposés."



Fred Cameron: "Je ne suis pas un politicien."

Le chef du WCC se demande où est passée la démocratie. "Les politiciens disent: 'Élisez-moi et je ferai ceci et cela'. Ce sont les politiques du parti qui décident de tout. Les électeurs n'ont plus un mot à dire."

La base de la plate-forme du WCC revient donc à trois principes: le droit du citoyen de demander un référendum; le droit, par conséquent, de rappeler un député qui n'agit pas en conformité avec le choix des électeurs; et le vote libre en Chambre sur toutes les questions.

"Il est possible, avec le temps, que les partis disparaissent. La population décidera. Ce que nous proposons est difficile à digérer, cela va prendre du temps à être accepté," a déclaré Fred Cameron.

D'autant plus que le parti préconise, en plus d'une réforme radicale du système parlementaire et constitutionnel canadien, l'autorité de Dieu comme pouvoir suprême, la famille comme l'institution la plus importante, un Mc Carthyisme fervent, le retour aux systèmes impérial et unilingue pour le pays.

"Nous n'avons pas besoin de deux langues officielles au Canada, peu importe quelles langues. Nous avons une dette nationale de 100 milliards de $. Sans la séparation de l'Ouest, nous allons demeurer une colonie, dominée par le Québec. À cause des politiques francophones. Car l'unilinguisme français est le sens de ces politiques."

"Les éducateurs (anglophones) ne peuvent plus avancer. Le recrutement dans les forces armées et dans la Gendarmerie royale est axé sur les bilingues. Cela va semer le fait français partout au pays," est persuadé Fred Cameron.

Ottawa pousse l'Ouest à la séparation.

"Lorsque la politique énergétique nationale a été établie, des milliers d'Albertains sont devenus membres du WCC en Alberta en quelques semaines. Un candidat du parti a été élu dans cette province."

"Le pouvoir central s'est senti menacé par les développements en Alberta. L'Est voulait continuer à s'approvisionner à des prix bas. Il y avait des vagues de déménagement de l'Ontario vers l'Ouest. Le fédéral a eu peur d'une hausse de la population en Alberta qui pourrait augmenter la représentation de l'Ouest. On a eu peur de voir l'équilibre se renverser aux dépens des régions centrales. La politique énergétique a presque ruiné l'Alberta."

L'Alberta ruinée

"Vous allez voir le WCC de l'Alberta faire des gains importants. Et au Manitoba, nous aurions pu ramasser beaucoup d'appui dans la question linguistique, mais nous avons refusé d'embarquer. Ces membres nous auraient quitté une fois la question réglée parce qu'ils auraient eu peur de la séparation."

"Le WCC de la Saskatchewan est le mieux organisé: il avait déjà 44 candidats de prêts sur 64 sièges en février dernier. Au Manitoba, nous commençons à nous organiser depuis juin," a précisé le chef intérimaire. Je me suis présenté dans Fort Garry le mois dernier sans organisation. J'ai obtenu 186 votes et je ne connaissais personne. Nous avons maintenant quatre candidats pour les prochaines élections provinciales."

"Notre action va s'échelonner sur les deux prochaines rondes d'élections. Cela peut prendre au moins huit ans avant de prendre le pouvoir. Supposons que nous réussissions au Manitoba. Avec le vote libre en Chambre, les référendums et les rappels, les vieux partis ne pourront pas survivre. Les autres provinces vont vouloir le même système."

"Lorsque les quatre provinces de l'Ouest seront gouvernées par le WCC, nous pourrons tenir un référendum sur la séparation, sur le mandat de la négocier, a continué Fred Cameron. Si le Québec peut le faire, pourquoi pas nous aussi!"

"Nous sommes capables de construire un pays dans l'Ouest. Si la population ne veut pas cela, nous allons gouverner en suivant les choix de la majorité."

"Mais la majorité peut se tromper. La plupart des gens sont raisonnablement bons. Une poignée de gens sèment le trouble. Nous devons toutefois écouter les minorités. Parce que la minorité peut un jour constituer la majorité. Comme le WCC."

Jean-Pierre DUBÉ

COR et WCC voient rouge

"Laissons les langues de la terre évoluer"

À l'automne 1983, Brian Mulroney écrivait à toutes les organisations du parti conservateur du pays. Il leur demandait d'appuyer le bilinguisme, ou bien de rester tranquilles.

Peu après, le président du comté de Portage-Marquette démissionnait, décidé de ne plus se mêler de politique. Mais en avril dernier, Doug Edmondson est devenu le chef du Confederation of regions (COR) Western Party.

Le groupe s'arme pour les prochaines élections provinciales...



La présidente de la SFM devant des graffiti anti-francophones.

La question linguistique n'est pas fondamentale dans la plate-forme du COR. Ses principes de base sont d'ordre économique.

"Peu importe la langue, que ce soit le polonais, l'italien, l'allemand, je ne pense pas qu'il faut enchâsser quoi que ce soit dans la constitution. Cela coûte trop cher," soutient Doug Edmondson.

"Le Canada s'est développé avec toute une variété d'immigrants. Nous vivons dans un contexte de multiculturalisme et nous acceptons cela. Et nous devons conserver toutes les cultures. C'est une situation idéale. J'ai fait mes sept premières années de scolarité dans une école française, à Elie. Avec deux semaines de pratique, je pourrais vous parler en français."

Petite poignée

"Le problème, c'est que l'an prochain, on va vouloir inclure l'ukrainien dans la constitution, a dit M. Edmondson. Cela coûte des millions pour changer tous les livres, les lois et les programmes. Avec la dette nationale que nous avons, il faut faire des sacrifices."

"La presse a voulu faire de la question linguistique le centre de notre plate-forme. Cela est absolument faux. Je crois vraiment que nous devons laisser les langues de la terre évoluer librement. La langue des affaires, c'est l'anglais. La langue des affaires au Québec, c'est le français. Quand nous allons au Québec, nous trouvons cela normal."

"Pierre Trudeau et Serge Joyal sont les responsables des conflits, a expliqué le chef du COR. J'ai pitié de la petite poignée de fonctionnaires à Ottawa et des quelques Franco-Manitobains qui continuent à pousser le bilinguisme. Car 80 pour cent des francophones de la province ne veulent pas l'enchâssement. Nous avons plusieurs membres francophones dans le parti."

"Si Brian Mulroney continue à diviser le pays, la colère va continuer à monter dans l'Ouest."

L'homme d'affaires de 51 ans a été membre du parti conservateur pendant 36 ans. "Quand Mulroney a voulu nous empêcher de parler, je lui ai envoyé une lettre pour lui expliquer notre position face aux questions linguistiques, économiques et agricoles. Il n'a jamais répondu."

"Je ne fais plus confiance aux conservateurs de Mulroney ou Filmon (le chef manitobain). Mulroney n'est pas de l'Ouest, il ne comprend pas l'Ouest. Le jour de l'élection, a rappelé M. Edmondson, le gouvernement était déjà formé avant que les résultats de l'Ouest rentrent. On aurait pu ne pas voter, cela n'aurait pas fait de différence."

"Les citoyens de l'Ouest sont de 2e classe. La voix de l'Ouest n'a pas été entendue aux Communes depuis bien des années. Rien n'a été fait pour nous. Le Canada est contrôlé par Bay Street à Toronto. Quand cela revient à l'épreuve de force, l'Ontario et le Québec sont toujours gagnants. Peu importe ce qu'en pense l'Ouest."

"Notre voix a été entendue au Manitoba lors des élections fédérales. Notre organisation n'était pas prête, mais nous avions 52 candidats dans l'Ouest. Dans la province, nous sommes rentrés 2e dans trois comtés. À Portage-Marquette, nous avons récolté plus de 20 pour cent des suffrages. Nous avons été une menace dans cinq des huit sièges que nous avons contestés."

"Pourquoi penses-tu qu'on a eu quatre ministres au Manitoba, alors que l'Alberta n'en a eu que deux?"

"Nous voulons que l'Ouest soit fort. Mais nous ne sommes pas des séparatistes comme le parti du Western Canada Concept, a dit le chef du COR. La tendance dans le monde n'est pas de diviser les états. Nous sommes capables de nous gouverner, nous ne sommes pas des enfants."

"L'Ouest doit former une région autonome. Tout comme le Québec, l'Ontario et les Maritimes. Nous voulons que les quatre régions soient représentées également, que les taxes soient distribuées également dans les quatre régions. Pour le moment, Ottawa ramasse les impôts, les provinces sont des *babysitters.*"

"Aussitôt que nous serons organisés dans l'Ouest, nous allons nous rendre au Québec pour organiser le COR du Québec. Ce sera dans moins d'un an. Il y a la même insatisfaction là-bas. Nous allons rencontrer René Lévesque: il n'y a personne de plus ouvert d'esprit que lui. Nous ne sommes pas anti-français, loin de là."

Au niveau provincial, le COR va présenter ses candidats aux prochaines élections. Les questions économiques seront les plus importantes. Comme, par exemple, le projet de développement de l'hydro que les néo-démocrates proposent.

"Le NPD veut consacrer 3,2 milliards de dollars au projet Limestone, sans garanties de l'Ontario, de la Saskatchewan et des États-Unis. Cela pourrait coûter jusqu'à six milliards. Cela pourrait aller si nous avions les fonds. Mais le Manitoba est à sec. Nous ne pouvons pas nous permettre ce luxe."

"Il nous faut un Conseil du trésor comme en Alberta, une espèce de banque provinciale. La loi des banques, cela se change. Quand tu prêtes mille $ à une banque, elle peut prêter 20 000$, même 40 000$. Tu n'as pas idée du profit que font les banques! Pour que les provinces aient du pouvoir, il leur faut une banque indépendante."

"L'autonomie de l'Ouest passe par l'élection du COR dans les quatre provinces. Nous allons nous préparer pour les prochaines élections dans les quatre provinces."

Jean-Pierre DUBÉ

Communiqué

L'ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DU MANITOBA est une association professionnelle, affiliée au Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, qui regroupe les traducteurs et interprètes de la province.

L'admission à l'association se fait par examen. L'examen pour l'année 1985 aura lieu le SAMEDI 12 JANVIER 1985.

La date limite d'inscription est le jeudi 6 décembre 1984.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou bien avoir exercé la profession de traducteur ou d'interprète pendant au moins deux ans.

Pour plus de renseignements et pour recevoir les formulaires d'inscription s'adresser à

(M.) Majella Boissonneault
Tél.: (1) 422-5675 (domicile)
945-3096 (bureau)

Le CEFCO a réuni les chercheurs francophones de l'Ouest

"Il y a des choses qui se publient chez nous"

Une fois par année, la centaine de profs d'Humanités des universités francophones de l'Ouest est invitée à présenter au public le résultat de leurs recherches. Le 4e colloque du Centre des études franco-canadiennes de l'Ouest a eu lieu en fin de semaine au Collège de Saint-Boniface. 24 chercheurs ont présenté des ateliers.

Les salles n'étaient pas combles. Une centaine de personnes ont assisté aux présentations, portant sur des sujets aussi variés qu'obscurs: le sacre de Mgr Taché à Viviers-sur-Rhône, les femmes dans la vie de Louis Riel, l'école publique française en Colombie-Britannique, les termes de la production picturale, l'exotisme de Henri-Emile Chevalier. Par exemple.

La vie intellectuelle dans les universités fort isolées de l'Ouest est-elle à ce point dépourvue de stimulants qu'il faille sombrer dans de telles spécialisations pour combattre l'ennui?

Pas du tout, d'après Annette Saint-Pierre, la directrice du CEFCO. "On pense qu'il n'y a que Gabrielle Roy et quelques autres qui ont écrit quelque chose dans l'Ouest. Ce n'est pas le cas. Dix des 24 présentations de la fin de semaine sont tirées de projets de publication." Ainsi, les Québécois n'en reviennent pas de l'état de la recherche francophone dans l'Ouest.

Si bien que l'an prochain, lors du prochain congrès des sociétés savantes à Montréal, a annoncé la directrice du CEFCO, il y aura un atelier sur la littérature de l'Ouest.

"Le but du colloque est de créer un débouché, une occasion, un tremplin pour aller plus loin, pour faire part aux autres de son domaine de recherche, a expliqué Annette Saint-Pierre. C'est une chance de se faire connaître, de rencontrer d'autres personnes. Toutes les disciplines sont représentées."

Pas tordu le bras

"Je n'ai tordu le bras à personne, a confié l'organisatrice du colloque. Les profs se sont offerts pour donner des commnications. On aurait refusé des choses de mauvaise qualité. Cette année, les quatre universités du Manitoba étaient représentées pour la première fois."

"Dans l'Ouest, les professeurs sont écrasés par le travail, a fait valoir Mme Saint-Pierre. Quand vient le temps de se retremper, c'est dans l'Est qu'on pense aller. Mais il y a des choses qui se font dans l'Ouest."

Langue, culture et société était le thème de cette année. L'an prochain, les intellectuels de la région se rencontreront à Vancouver pour un colloque sur la culture et la créativité. Si tout va bien.

Car il n'est plus certain que le Secrétariat d'État va continuer à fournir 8 000$ pour l'événement (la province a également doné 2 400$). Une partie de la somme servira à la publication des Actes du colloque,



Dans l'Ouest, les professeurs sont écrasés par le travail. Ils ont besoin de ressourcement.

donc pour faire connaître les nouvelles recherches tant au Québec qu'en France.

"On n'aurait pas pu le faire dans le passé sans l'aide du Secrétariat d'État, a dit la directrice du CEFCO. Mais je pense que si on n'avait pas d'aide du tout, les profs s'organiseraient avec leur université pour couvrir les dépenses du colloque. Les universités ont des fonds pour la recherche et la publication. Les profs de l'Ouest veulent le colloque, ils trouveront les moyens."

Jean-Pierre DUBÉ

Il faut un modèle scolaire accepté par l'immersion

La loi scolaire du Manitoba est contestable sur plusieurs points, elle est en conflit direct avec la Charte des droits et des libertés, a proposé Raymond Hébert, professeur en sciences politiques au Collège de Saint-Boniface, à ses collègues de tout l'Ouest réunis par le CEFCO.

Mais avant de traîner la province en Cour, les intéressés doivent s'entendre sur les questions à se poser, et les réponses...

Le professeur Hébert a rappelé l'importance des récentes décisions de tribunaux canadiens sur les structures scolaires au Canada. En effet, l'été dernier, la Cour suprême du Canada rendait un jugement sur la constitutionnalité de certains articles de la loi 101 au Québec, tandis que la Cour d'appel de l'Ontario jugeait discriminatoire la loi scolaire de cette province.

"C'est la nouvelle charte des droits qui a constitué la clé de voûte de l'argumentation dans les deux cas," a expliqué Raymond Hébert. Dans le cas de l'Ontario, les juges ont parlé de gestion et de direction des moyens d'éducation, alors que la Charte évoque le droit à des établissements *(facilities)* d'éducation dans la langue de la minorité.

Et qui a le droit de gérer ces établissements? a demandé le politicologue. Les parents francophones, ainsi que les parents anglophones qui ont un enfant dans un programme français.

Pour Raymond Hébert, le jugement ontarien est une "bombe à retardement si des jugements sont demandés sur les lois scolaires dans les huit autres provinces (il faut exclure le Nouveau-Brunswick dont la loi est acceptable)."

Faut-il que les francophones de l'Ouest se rendent aussitôt devant les tribunaux pour trouver des jugements semblables? Oui, selon le professeur, tant que la Cour suprême n'aura pas réagi. Le plus haut tribunal du pays n'a pas encore décidé si, oui ou non, il fallait entendre l'appel de la décision ontarienne demandée par les commissaires d'écoles.

Mais avant d'intenter une poursuite, a recommandé M. Hébert, les francophones devraient s'entendre sur une "stratégie politico-juridique. Il faut établir un consensus parmi les intervenants francophones autour des questions à poser au tribunal et sur les réponses qu'on cherche."

"Il faut une entente à ce niveau entre les parents des écoles françaises et des écoles d'immersion. Les francophones risquent de perdre si ce consensus n'existe pas."

En Ontario, soutient Raymond Hébert, "la décision de la Cour a pris les Franco-Ontariens par surprise. Ils n'avaient pas de modèle de gestion autonome des écoles à proposer. Alors le tribunal a suggéré un modèle qui a tout de suite été accepté par le gouvernement: les francophones seront représentés à l'intérieur des structures scolaires existantes."

Il n'est pas certain que ce modèle soit le meilleur pour la situation, a dit le professeur. "Il est donc important que les francophones s'entendent d'abord sur le modèle avant d'intenter une poursuite."



Raymond Hébert et Hubert Balcaen.

On sait que les organismes oeuvrant dans l'éducation au Manitoba ont récemment lancé le débat sur la question des structures scolaires.

La prise de vue

Crimes of passion: *sur la planète du pêché*

Ils n'ont pas énormément en commun, Bobby et Joanna. Sauf peut-être la peur.

Crimes of Passion, de Ken Russell *(Altered States, Tommy Women in Love...)*, creuse dans le fin fond d'une société moderne, psychopathe, incompréhensible.

Entre le monde de la folie pathétique et celui de la raison prétentieuse, on identifie la voie de Joanna.

Le jour, elle est dessinatrice pour une compagnie de vêtements sportifs: ponctuelle, dévouée, ambitieuse... Le soir, elle se promène sous le nom China Blue et attire bien plus que les regards des gens qui fréquentent le quartier rouge.

Miss Liberty of America: l'hôtese de toutes les fantaisies possibles, la blonde qu'on aime violer. Joanna, la nuit, change de costumes comme de clients!

Elle n'est pas seule sur cette planète du pêché. D'autres, comme le révérend qui égrène le chapelet devant les strippers, sont complètement consommés. Le rasoir phallique que ce voyeur garde si près de lui intimide même China Blue.

Bobby, c'est le monde ordinaire. Marié depuis une dizaine d'années et encore persuadé qu'il habite sur la terre des Lifesavers. Ancien quart de football au secondaire, ancien Boy Scout, il ferait tout pour préserver son mariage.

Sa femme désire s'abonner au cable ou s'acheter une nouvelle baignoire, pas de problème! Il travaillera la nuit pour trouver l'argent. Même si elle ne lui parle plus et ressemble à un cadavre dans leur lit.

Bobby préfère ne pas y penser, ne pas en parler. Jusqu'au jour où il commence à espionner China Blue.

Kathleen Turner (Joanna), Anthony Perkins (le révérend) et John Laughlin (Bobby) maintiennent une intensité hors pair. Et Ken Russel continue à démontrer sa capacité de réussir des projets qui s'éloignent de la norme américaine.

Un film à voir et revoir.

***Crimes of Passion* au Garrick 1, interdit aux moins de 18 ans.**

R.S.



Dans *Crimes of Passion*, de Ken Russell, Anthony Perkins joue, encore une fois, un psychopathe.

Vie sociale

Naissances

Daniel, David, fils de David Main et Susan Chartrand, baptisé le 23 septembre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

Laura Lee Henry, fille de Camille Henry et Linda Waite, baptisée le 30 septembre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

David Maurice **Régnier**, fils de Cathy et Richard Régnier, de Winnipeg, né le 10 octobre. Les grands parents sont David et Anne Neufild de Winnipeg et Maurice et Patricia Régnier de Saint-François-Xavier.

A l'affiche

Vendredi 30

- Le film **Night of the Shooting Stars** sera présenté à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'à dimanche.

- La pièce **'Night Mother** sera jouée au théâtre Warehouse jusqu'au 15 décembre.

- **Checkin' Out** se poursuit au Prairie Theatre Exchange et se terminera le 9 décembre.

- **Emmanuel à Joseph à Davit**, avec Viola Léger, qui débute au Centre culturel franco-manitobain, finira le 8 décembre.

Samedi 1er

- **Montenegro** passera à l'écran du théâtre Gas Station à minuit.

Dimanche 2

- **Le roi de coeur**, avec Alan Bates, pourra être vu au Musée de l'homme et la nature à 20h00.

Mardi 4

- Pluri-elles annonce une conférence, "C'est rien que vos nerfs", sur la femme, l'alcool et les drogues prescrites, qui sera donnée au 210, rue Masson, à 19h30.

Jeudi 6

- Le Foyer du CCFM mettra en vedette le pianiste Normand Touchette du jeudi au samedi.

Laroche-Roy captive les Européens

"Un 'party' de Halloween vous attend le 31 octobre, rue des Noyers, 9. Chacun apporte des boissons tandis que nous prévoyons les amuse-gueules... Le petit déjeuner sera servi à partir de 6h00 du matin. Pour venir, vous êtes prié(e)s de vous déguiser. Gérald et Laurent."

Vous avez bien compris: les artistes franco-manitobains **Gérald Laroche** et **Laurent Roy** ne ratent pas l'occasion pour chasser les sorciers sur le sol étranger!

En tournée européenne depuis septembre, Gérald Laroche et Laurent Roy continuent à envahir les amateurs de jazz et de blues. Dieu sait comme ils ont su le faire des deux bords de la rivière Rouge au Manitoba. Que ce soit durant le Festival du Voyageur ou lors de la marche pour la paix.

En France et en Belgique, les gens ont eu l'occasion de connaître cette musique américaine, épicée de sons canayens, qui forme le répertoire de Laroche-Roy.



Hélène Pelletier. Des sculptures qui portent au rire.

D'ailleurs, le quotidien franco-wallon **Nord-Eclair** n'a pas raté l'occasion pour les qualifier de dignes représentants d'une province canadienne "où se perpétue la culture du pays de Voltaire, au coeur d'une communauté réduite, mais active".

Ce journal de Nimy en Belgique ne s'est pas arrêté là. "Les racines françaises sont bien présentes dans la musique... mais la décontraction américaine leur donne une aura où se confondent ce qui nous est familier et ce qui nous fascine."

Ce qui ne surprend pas non plus, c'est la réaction aux talents musicaux de ces deux natifs du Manitoba.

"La guitare maîtrisée et libérée de manière étourdissante par Laurent Roy, répond aux accents multiples, expressifs et colorés des cinquante-six harmonicas (vous l'avez lu!) de Gérald Laroche."

Laroche-Roy sont montés sur les planches à Bruxelles, Paris, Cannes, Montluçon, Toulon... Sans oublier une quinzaine de spectacles sur des campus universitaires. La salle a été comble à chaque fois.

Pour Laurent Roy, la tournée s'est bien déroulée: "Ça a fait un peu boule de neige. À chaque fois qu'on a donné un spectacle, on nous a demandé d'en présenter deux autres."

****

Eric Lussier, nommé meilleur soliste lors des **Radio Music National Auditions**, occupera l'affiche de la Galerie d'art de Winnipeg.

Connu aussi pour ses talents de claveciniste, ce spécialiste en musique baroque n'est pas à son premier récital. Certains se rappeleront de son spectacle au Centre culturel franco-manitobain, d'autres de ses émissions à la radio et à la télévision.

Accompagné du Music Plus, Eric Lussier donnera un spectacle à la Galerie d'art le 3 décembre à 20h00.

Il y a aussi un **Jacques Lussier** qui fait connaître sa musique par le biais de la radio.

Ancien membre du groupe rock, **Soleil** Jacques Lussier passera à l'antenne de CKSB le 1er décembre durant l'émission **Voix et rythmes**.

Auteur-compositeur-interprète, Jacques Lussier chante surtout de ses voyages. Au Canada, en Europe, en Afrique, aux Antilles...

Avec **Edmond Dufort,** Jacques Lussier montera sur les planches du Foyer du Centre culturel franco-manitobain les 13, 14 et 15 décembre.

****

Une première au Manitoba à Saint-Boniface: dans le cadre de la série Blues Riddell, les étudiants de l'Université de Winnipeg présentent un festival international de blues.



Viola Léger. La voisine de la Sagouine, la vieille Anne, dans *Emmanuel à Joseph à Davit*.

Place finalement aux amateurs de blues! Avec Lonnie Brooks, l'ancien guitariste du cajun Clifton Chénier; Otis Clay, le chanteur soul du groupe des 60, The Gospel Songbirds; et Luther 'Guitar Jr.' Johnson, qui a déjà joué pour le célèbre Muddy Waters Blues Band.

Luther 'Guitar Jr.' Johnson and the Magic Rockers possède "un style précis et poétique avec la fluidité et la couleur de Eric Clapton". C'est Liam Lacey du **Globe and Mail** qui l'a dit.

Otis Clay and the Chicago Fire, "le meilleur chanteur soul de Chicago fait fureur au Japon", avait signalé Bill Dahl du **Illinois Entertainer**.

Lonnie Brooks Blues Band a présenté un spectacle à Winnipeg il y a quatre ans, beaucoup apprécié des gens. "Ils attendent une représentation avec impatience", soutenait récemment Vladimir Simosko de **Winnipeg Alive**.

Au Rendez-Vous du Festival du Voyageur, le University of Winnipeg Student Association présente le Blues Riddell Festival les 7 et 8 décembre. (Les billets peuvent être achetés d'avance pour 10$ ou au guichet pour 12$.

****

Les sculptures de **Hélène Pelletier** possèdent une caractéristique fort intéressante: elles prennent de la beauté en vieillissant!

"Au début, mes personnages sont quasiment épeurants. Ils sont laids. Mais, tranquillement, ils deviennent attrayants" commente cette Acadienne, au Manitoba depuis quelques années, Hélène Pelletier.

Pour corroborer ce commentaire, indiquons que les enfants s'attachent vite aux créations de la native de Grand-Sceau, Nouveau-Brunswick.

"Une fois chez-nous, une petite fille a commencé à toucher une sculpture. Dans peu de temps, la sculpture était quasiment devenue une poupée."

À part le côté fantastique qu'on remarque dans les personnages de Hélène Pelletier, on y trouve aussi un côté comique. Le titre de son exposition au Centre culturel, **Bonhomme, bonhomme sais-tu jouer?**, en tient compte.

"Ce titre démontre que c'est vraiment

pour jouer, pour ne pas prendre les choses trop au sérieux. C'est une façon de démontrer que, moi je suis capable de m'amuser."

Des titres du genre **La veuve joyeuse**, **Big shot good time américain** ou **Heavy duty date** ont certainement un aspect qui porte au rire!

Bonhomme, bonhomme sais-tu jouer?, **une exposition de 13 sculptures et reliefs caricaturaux en céramique par Hélène Pelletier, se poursuivra jusqu'u 6 janvier au Centre culturel franco-manitobain.**

L'accent
Cette semaine

Gérald Laroche et Laurent Roy en Belgique:
une critique favorable dans un quotidien wallon.

Blues à Saint-Boniface:
une première pour Winnipeg.

Des Lussier en spectacle:
Eric Lussier à la Galerie d'art et Jacques Lussier au Foyer.

Les sculptures de Hélène Pelletier:
une exposition pour s'amuser.

Viola Léger au Cercle Molière:
une pièce sur la Nativité.

Rhéal Teffaine à l'École nationale:
former les francos en théâtre.

Prairie Theatre Exchange:
une pièce sur le petit village et la grosse ville.

La Sagouine ne volera pas la scène du Cercle Molière avant Noël. Ce sera plutôt sa voisine.

Consolez-vous. C'est quand même **Viola Léger** qui interprétera ce personnage acadien d'**Antonine Maillet** qui ressemble à la Sagouine.

Eh oui, la vieille Anne dans **Emmanuel à Joseph à Davit** habite dans une "cabane" au Nouveau-Brunswick, comme sa voisine.

"Pas une cabane deux par quatre comme celle de la Sagouine, mais une quatre par huit. Elle est un peu moins démunie, la vieille Anne" précise Viola Léger en évoquant son rôle dans ce monologue "mi-magique, mi-mystère..."

Une histoire de Noël que Viola Léger présente seulement avant les Fêtes, voilà le fond de **Emmanuel à Joseph à Davit**. La vieille Anne, "une visionnaire avec les deux pieds à terre et pas les deux yeux virés à l'envers", parle d'une année spéciale, "d'une naissance pas comme les autres" qui a eu lieu dans la "cabane" de Sullivan.

Pour l'interprète chevronnée qui a amené la Sagouine dans les foyers canadien-français, monter sur les planches à Saint-Boniface, "c'est se sentir chez-nous".

"Notre respiration est minoritaire. Nous avons du terrain commun. Même si le Nouveau-Brunswick est officiellement bilingue, notre lutte est pareille."

Emmanuel à Joseph à Davit, **de Antonine Maillet, avec Viola Léger, se poursuivra jusqu'au 8 décembre (avec une relâche le 3 décembre) dans la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.**

****

L'école nationale de théâtre est peu connue dans l'Ouest canadien. Ses dirigeants en sont conscients et viennent de prendre un moyen pour rendre cette institution plus visible au Manitoba francophone.

Rhéal Teffaine, nommé récemment gouverneur au conseil de l'École nationale de théâtre, estime que la nomination de cinq nouveaux gouverneurs permettra "de mieux propager l'existence de l'école".

Adrian Lang, Emanuel Finqleman et Rhéal Tefaine, le seul francophone de l'Ouest au conseil, auront pour rôle de participer à l'administration de ce centre de formation et, surtout, de défendre les intérêts des artistes du Manitoba.

Rhéal Teffaine approuve le système de stages offert par l'École nationale à Montréal. "C'est important pour des comédiens du Cercle Molière d'avoir la chance de se recycler dans un milieu où beaucoup se passe."

Signalons que **Irène Mahé**, comédienne-employée du Cercle Molière, passe la saison 84-85 à Montréal, où elle suit un de ces stages.

"Pour se former, il faut aller aux grands centres de production. Il y en a qui resteront là, mais d'autres reviendront. **Roland Mahé**, par exemple, en est un qui est revenu," soutient Rhéal Teffaine.

Sur les mille demandes que reçoit l'École nationale chaque année, une centaine sont acceptées. En gros, son programme se divise en deux parties: la technique (décors, éclairages, son...) et l'interprétation (le jeu, la mise en scène, la dramaturgie...)

****

Dans un petit village des Prairies, pas très loin d'Edmonton, on peut trouver un château-d'eau sur lequel est peint le message "The World Sucks".

Checkin' Out, de **Kelly Rebar,** explore la vie du petit village, de certaines gens qui ne le quitteront jamais.

D'accord, on connaît l'existence des Medecine Hat Tigers, des Lethbridge Meat Packers et du cirque qui est déjà passé à Calgary. On a aussi entendu les belles paroles de Peter Lougheed.



Checkin' Out **au Prairie Theatre Exchange. Un texte bien rendu.**

Une petite minorité seulement connaît l'existence de l'Université de l'Alberta. Que voulez-vous? Le rêve de tout jeune du patelin, c'est de jouer pour les Oilers.

Et si on n'y arrive pas, il faut accepter son destin: avoir une famille et une nouvelle maison, regarder Love Boat et Rockford Files à la télé ou se rendre à la patinoire.

Ceux qui déménagent ne reviennent pas. Ceux qui restent ne partiront jamais.

Le Prairie Theatre Exchange a raison de se flatter. **Checkin'Out**, mis en scène par **Katherine Kaszas (Drift)**, est sans failles évidentes. Le texte, la mise en scène, et le jeu possèdent un aspect comique qui ne négligent pas le drame de la situation.

À quelques reprises, on questionne certains mouvements, particulièrement durant des scènes d'énervement. Mais cela n'empêche pas les comédiens, **Peter Smith, Christine Mitges, Martine Friesen** et **David Gordon**, de rendre un texte coloré.

La trame sonore surtout avant le spectacle, qui reprend des tunes country (entre autres, des Stones et de Linda Ronstadt), sert d'excellente entrée en matière.

Checkin'Out **se poursuivra au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 9 décembre.**

Roland STRINGER



Lonnie Brooks au premier festival de blues à Winnipeg.

Permutations

Les permutations diocésaines suivantes ont été effectuées par l'archevêché de Saint-Boniface.

L'abbé Laval Cloutier, curé d'Otterburne, devient aussi responsable de la paroisse en formation de Steinbach.

L'abbé Gilbert Gariepy, chargé de cours en Formation pastorale clinique, est autorisé à se rendre à l'hôpital Foothills de Calgary où il est directeur du Département de la Pastorale en date du 1er octobre 1984.

Lionel Fréchette, diacre permanent, est assigné au service de la paroisse Cathédrale en date du 20 juillet 1984.

Sur présentation de leur supérieur provincial, l'archevêque a nommé: le Père Joseph Alarie, O.M.I., à la Villa Maria comme membre de l'équipe de prédicateurs et counselling familial; le Père Germain Racicot, P.B., à la Procure des Pères Blancs à Saint-Boniface; le Frère Jean Gariépy, C.S.V., diacre, stagiaire à La Broquerie.

Les coupures à Radio-Canada: le député de Saint-Boniface aura "un mot à dire"

Depuis que le ministre des finances, Michael Wilson, a annoncé le 8 novembre que le budget de Radio-Canada et CBC serait réduit de 75 millions de $ en 85-86, les rumeurs dans les communautés francophones sont nombreuses.

On entend parler de mises à pied à travers le Canada et certains craignent même que les coupures du gouvernement fédéral affecteront surtout la programmation francophone hors Québec.

Inutile de parler du rôle que joue la radio et la télévision françaises dans le maintien d'une identité franco-manitobaine. La radio française a existé bien avant Radio-Canada au Manitobal

Au nom de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), Léo Le Tourneau a tenu à souligner, le 22 novembre, l'importance de conserver la programmation existante de Radio-Canada dans les régions francophones à travers le pays.

Dans cette allocution, le président de la FFHQ a questionné les intentions "de certains colonisateurs, bien assis rue Dorchester", qui versent plus de 150 000$ dans un voyage en voilier pour les animateurs durant la Transat-Tag l'été passé.



Léo Duguay. Représenter les Franco-Manitobains.

Pour sa part, le député de Saint-Boniface, Léo Duguay, est d'avis que les coupures devraient toucher "les gros bureaux. Mais que dans tous les domaines, il faudra des coupures."

Le député conservateur est conscient de cet esprit "colonisateur", comme le qualifie Léo Le Tourneau, qui domine les décisions de Radio-Canada à Montréal.

"Voilà pourquoi le ministre des communications, Marcel Masse, a tenu à former un comité de personnes indépendantes pour discuter des coupures dans ce domaine."

D'ici quelques jours, ce comité rendra un rapport au ministre des communications avec des recommandations concernant le prochain budget de Radio-Canada, de l'Office national du film et du Conseil des arts du Canada.

Précisons que le budget global de Radio-Canada/CBC pour 83-84 se chiffrait à 979 millions de $. (30$ par habitant).

"C'est encore dans le domaine des rumeurs. J'ai transmis les inquiétudes des Franco-manitobains. J'aurai un mot à dire dans toute décision qui touchera les gens de ma région et les Franco-manitobains, soutient Léo Duguay.

Roland STRINGER

Denis Bisson à Presse-Ouest

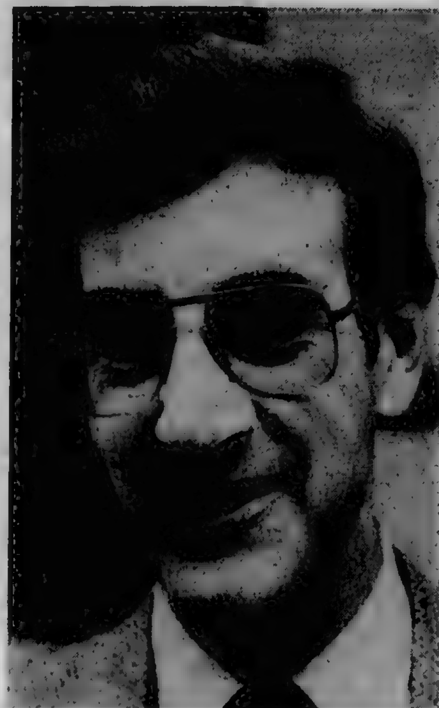
Le conseil d'administration de La LIBERTÉ, Presse-Ouest, a un nouveau membre: Denis Bisson, 45 ans, professeur à l'école Pembina Ouest.

Il vient d'être nommé par la Société franco-manitobaine. Son mandat expirera le 31 mars 1986.

Sa nomination à ce conseil d'administration de sept personnes était rendue nécessaire suite à la démission de Me Richard Chartier.

Denis Bisson est originaire de Debden en Saskatchewan. Il est arrivé au Manitoba en 1958, embauché par Canadian Publishers pour vendre des abonnements à La LIBERTÉ.

"J'ai toujours été intéressé au journal. Je pensais qu'il était temps que j'offre mon aide à ceux qui travaillent à La LIBERTÉ", a noté Denis Bisson.



Denis Bisson. Il remplace Me Richard Bisson.

La Broquerie

Ça a été encore mieux que prévu

Près de 200 personnes sont venues encourager le mouvement scout et guide lors de la partie de cartes et bingo le 25 novembre.

On a recueilli 1 217,00$, des fonds qui serviront à financer les activités des 35 Castors, Jeannettes et Guides de la paroisse. Rappelons que les Louveteaux sont à la nage cette année, faute d'animateurs.

Le comité protecteur a profité de l'occasion pour remettre à sept animatrices et un animateur une plaque souvenir en guise de remerciement pour leurs services au mouvement scout-guide.

Les gens de La Broquerie ont aussi eu l'occasion le 26 novembre de contribuer à un fonds de famine pour l'Éthiopie.

Les Chevaliers de Colomb ont décidé de donner toutes les recettes brutes de leur bingo et de la vente des billets Nevada. Cet argent sera acheminé aux zones sinistrées grâce à la collaboration des missionnaires de La Broquerie: le Père Louis Vielfaure, la Sr. Boily, la Sr. Kirouac et la Sr. Dubé.

Bien que les Chevaliers aient déjà en main au-delà de 850$, ils s'attendent à pouvoir contribuer plus que ce montant, grâce aux dons qu'ont peut encore faire jusqu'au 10 décembre.

Les dons se font au presbytère et le Père Clavet donne des reçus pour fins d'impôt. Il va sans dire qu'on aimerait amasser le plus possible et qu'on espère susciter la générosité de tous ceux et celles qui mangent bien chaque jour.

Voir le positif dans les situations où l'on se trouve et chez ceux et celles qui nous entourent, voilà le credo de Ralph King.

C'est un message qui a su faire vibrer des cordes sensibles si on considère l'ovation que lui ont faite les quelques 300 personnes présentes lors de la soirée d'accueil de la Chambre de commerce le 24 novembre.

Le credo de Ralph King

Ralph King qui, en tant que consultant pour une firme américaine, a visité de nombreux pays, a su faire ressortir des aspects positifs de chaque pays d'origine des nouveaux La Broquiens. Il a insisté sur les avantages d'apprendre plusieurs langues et, à La Broquerie d'apprendre, si possible, la langue du milieu.

On a aussi annoncé les noms des gagnants du concours d'embellissement. Secteur commercial, les Frères Verrier remportent le premier prix et Robert et Doreen Carr (nouveaux arrivés) remportent le 2e prix. Côté résidentiel, Denis et Eliane Nadeau remportent le premier prix et Paul et Mary Guérêt le 2e.

Pour le président de la Chambre de commerce, Aimé Tétrault, l'objectif de la soirée était d'ouvrir les portes de la communauté aux nouveaux arrivants, "ça a été encore mieux qu'on s'attendait."

Rino OUELLET

Ile-des-Chênes

Les étudiants du Collège sont prêts à relever le défi

L'ouverture officielle du Collège régional Gabrielle-Roy dimanche dernier a attiré une foule estimée à presque 700 personnes.

Le grand nombre de personnes était venu sans doute témoigner leur intérêt à l'éducation française, soit comme parents, amis ou contribuables. D'autres s'étaient rendus, possiblement, par curiosité pour visiter, contempler le fruit de cette affaire qui a fait couler bien de l'encre et a suscité des dicusssions fort animées, pour dire le moindre...

La satisfaction qu'ont éprouvée les principaux joueurs, et il y en a beaucoup, était à la mesure des efforts acharnés et de la persévérance qu'ils avaient démontrés depuis 1977.

Comme l'a dit l'orateur invité M. le juge Alfred Monnin: "c'est le sort des minorités et ça ne changera pas". Il s'est dit heureux que cette école a été dédiée à la mémoire de Gabrielle Roy, cette grande dame qui s'est inspirée et est toujours restée proche de sa province natale.

Léona Corriveau, belle-soeur de Gabrielle Roy, a coupé le ruban traditionnel, marquant l'ouverture officielle.

Les abbés Bonin, Lafond, Bélanger, Gagné et Labonté ont béni l'édifice et les crucifix, dons des Chevaliers de Colomb et des sections de la Ligue féminine catholique de Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Lorette et Ile-des-Chênes. Ces crucifix, des oeuvres de Rino et Rachelle Ouellet et de M. Marchildon, vont orner le foyer et les salles de cours du collège.

Les étudiants des quatre centres, témoins de ces cérémonies impressionnaites, se disent fiers de leur école et semblent prêts à relever le défi pour assurer que les objectifs fixés soient atteints.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS



Lorette

Deux invitations à noter

Le Club "Les Blés d'Or" tiendra son grand souper de Noël le vendredi 7 décembre à 10h00 au centre (498 chemin Dawson).

"Freynet Catering" de Sainte-Anne servira le repas. Souper et programme récréatif sont pour les membres de 53 ans et plus.

Si vous êtes intéressés d'obtenir une carte de membre et des billets adressez-vous à Cécile Préfontaine, (878-3786) ou Marguerite Désorcy, (878-2234). Le coût du souper est de 6,50$ et la carte de membre 5 $. L'assemblée annuelle aura lieu mardi 11 décembre à 13h00 à la salle municipale.

Par ailleurs, le Comité social de la Ligue féminine catholique de la section de Lorette invite tous les membres, avec leurs maris, à une célébration eucharistique, le mardi 11 décembre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette, suivie d'un souper "à la fortune du pot" et d'une soirée récréative

Liliane LANSARD

Notre-Dame-de-Lourdes

Comment éviter les moments

Plusieurs résidants de cette communauté ont vécu des moments difficiles dernièrement lorsque les vendeurs, se promenant de porte en porte, ont concentré leurs efforts sur le marché potentiel de Notre-Dame-de-Lourdes.

Bien sûr que les temps sont difficiles pour un bon nombre de jeunes Canadiens considérant le taux élevé de chômage. Et ce n'est pas difficile de comprendre que la vente de porte-à-porte est un moyen, pour eux, de gagner quelques sous.

Mais il n'empêche pas que cette pratique a sûrement été inquiétante pour plusieurs, car tous n'ont pas la capacité pour résister à l'insistance de ces vendeurs. Après tout, ils ont reçu une formation tandis que cela n'a pas été le cas pour plusieurs des candidats auxquels ils se sont adressés.

Plusieurs de ceux qui ont répondu à la porte se sont possiblement posé la question, à savoir si le vrai but de la visite était la vente on hon, considérant les histoires rapportées sur les bulletins d'information. Admettre un vendeur inconnu dans sa résidence demeure un risque qui a probablement été ressenti par plusieurs de Lourdes au moment du récent effort concentré.

Quoi faire? Avoir des périodes de formation pour ces résidants désireux d'apprendre à résister aux offres persistantes de ces vendeurs? Passer des lois qui interdiraient ce genre d'activité? Plusieurs suggestions seraient possibles, toutefois la solution demeurera avec les autorités, au niveau municipal et/ou provincial. Ce qui importe pour tous ceux qui ont vécu ces moments d'appréhension est de se sentir en sécurité chez eux, sans être embêtés par des spécialisés de la vente. Il doit y avoir chez plusieurs le désir que cette pratique devienne illégale prochainement!

Par ailleurs, un deuxième tir (dés et cartes) aux faisans a eu lieu dans la salle paroissiale Notre-Dame le 18 novembre.

Une cinquantaine de faisans ont été gagnés, ce qui a fait de ce tir un succès comparable à celui du 28 octobre.

Il est à remarquer que les oiseaux de ce dernier tir avaient été préparés pour le fourneau, tandis que ce n'avait pas été le cas pour le premier. Les gagnants avaient eu à les prendre vivants et les apprêter eux-mêmes. Il est probable que la dernière stratégie a été vastement préférée par les gagnants!

Le montant exact prélevé n'a pas été dévoilée, mais ces deux tirs auront contribué bien au-dessus de mille dollars à la bourse réservée à la construction d'un clocher pour la nouvelle église. La donation du sous-comité des Chevaliers de Colomb sera considérable.

Denis BIBAULT

Saint-Norbert

Plus de 35 personnes ont participé à "Échange 84"

Dans le cadre de "Échange 84", la onzième réunion spéciale dans les régions avait lieu à Saint-Norbert le lundi 26 novembre.

Ce fut une occasion très appréciée des plus de 35 personnes présentes, dont six représentants de la communauté de Saint-Adolphe. Car tous ont pu se rendre compte du travail accompli, et des objectifs des organismes francophones du Manitoba. Une occasion aussi de pouvoir évaluer l'importance, pour tous les francophones de se rallier et d'oeuvrer avec ces organismes afin de bénéficier de l'aide qu'ils peuvent apporter aux régions.

La présidente de la S.F.M., Gilberte Proteau, traita des cinq dossiers de la S.F.M.: politique, éducation, culture, communication et économique basés sur un plan de 3 ans et qui seront à nouveau discutés lors de la réunion annuelle. Gilberte Proteau ajouta que les dossiers les plus vastes sont ceux de la politique et de l'économie.

Ceci veut dire que la S.F.M. est toujours en communication avec les membres des gouvernements pour représenter et revendiquer les intérêts politiques des communautés francophones à tous les niveaux gouvernementaux, avec pour objectif la reconnaissance de leurs droits.

Dans le dossier économique, la S.F.M. encourage les gens à oeuvrer dans leur communauté respective dans le but de contrôler eux-mêmes leur développement économique. Il y a un réseau d'information accessible pour aider à établir des sociétés de développement communautaires.

Pour sa part, la directrice du C.C.F.M., Maria Arbez, lança à tous l'invitation de se prévaloir des services du centre de ressources (établi au C.C.F.M.) dans les domaines de la recherche ou de l'information artistique, comme le chant ou les cassettes, par exemple. Il ne faut pas avoir peur, a-t-elle dit de téléphoner au centre, qui appartient à tous!

Agnès Dubois, la porte-parole pour la F.P.C.P., insista sur l'importance d'une étroite collaboration entre les organismes et la S.F.M., pour assurer la continuité de l'enseignement en français afin que les jeunes soient assurés de pouvoir travailler en français.

Parlant pour les membres de la Fédération des aînés, Adrien Leclair, le président, fit valoir l'importance du pouvoir collectif de l'affiliation des nombreux club d'âge d'or.

Enfin, M. Touchette, du conseil de Coopération du Manitoba, souligna l'importance de faire connaître le mouvement coopératif en milieu francophone et de sensibiliser la jeunesse à ce mouvement afin de lui assurer du travail en français.

Dans la partie réservée aux questions, la présidente de la S.F.M., ainsi que l'agent d'information Charles Gagné, et l'agent de planification et recherche Réal Sabourin ont fait valoir la participation de la S.F.M. dans les relations et communications avec les pouvoirs et les médias. Il ne faut pas avoir peur de demander des services en français dans tous les secteurs de la fonction publique.

S'il y a des problèmes, il faut demander la participation de la S.F.M. pour obtenir tous les services en français auxquels nous avons droits!

Eugénie FERRÉ

Calendrier:

Le jeudi 6 décembre à 20h00, réunion annuelle du Club Oasis et élection du nouvel exécutif au local du club, 3562 chemin Pembina.

Le jeudi 13 décembre, à 19h00, souper et soirée récréative au local du Club Oasis.

Le dimanche 16 décembre à la salle Perpétuel Secours, souper à la fortune du pot organisé par la L.F.C.

La Seine



Une plaque honorant les responsables de la construction de l'école a été présentée par l'architecte Etienne Gaboury à la présidente de la commission scolaire, Shirley Loewen. À gauche, le maître des cérémonies, Raymond Poirier.

Pour la communauté, l'ouverture officielle est un tournant

Parmi tous les événements du mois de novembre au Collège Régional Gabrielle-Roy, trois émergent: l'informatisation de la bibliothèque, les victoires remportées au tournoi de volley-ball par les équipes du secondaire et l'ouverture officielle de l'école.

L'informatisation de la bibliothèque se poursuit à un rythme accéléré. "Il ne nous reste que deux étapes à parcourir: se familiariser avec le logiciel spécialement conçu pour notre bibliothèque et intégrer des données diverses à la programmation", déclare Denise Fortin, la bibliothécaire. À cet effet, James Watt, de Montréal, représentant de Logithèque, a donné un recyclage d'une journée et demie aux personnes suivantes: Denise Fortin, Armand Sylvestre, professeur d'informatique; Armand St-Hilaire, directeur; Gisèle Dupasquier, bibliothécaire au Collège Louis-Riel.

Le sport à Gabrielle-Roy: une passion à la fois individuelle et collective. Pour prendre la mesure de son importance, il suffit de voir la place qu'elle occupe, tous les jours, dans la vie scolaire des jeunes et le succès remporté par eux lors des dernières rencontres de volley-bal organisées par la Seine.

En fait, à la finale divisionnaire de volley-ball, qui se déroula au mois de novembre, deux équipes du secondaire -garçons et filles- ont remporté la victoire.

Dimanche dernier, une véritable "première franco-manitobaine" avait lieu à Ile-des-Chênes: l'ouverture officielle du Collège Régional Gabrielle-Roy. Pour donner à l'événement un maximum d'éclat, recevoir dignement les invités d'honneur et ouvrir l'école au grand public, des préparatifs complexes ont été prévus.

Résultat: salle comble et succès éclatant. C'est dans un climat intime que prirent la parole, plusieurs invités d'honneur: Gérald Lécuyer, député de Radisson, Ronald Duhamel, sous-ministre de l'éducation et le juge Alfred Monnin.

Chacun a fait l'éloge du choix de Gabrielle Roy comme nom du Collège et s'est accordé à reconnaître que la bataille dans laquelle s'était engagée la communauté à construire une nouvelle école française fut rude. L'incertitude demeura pendant plusieurs années. Une attente sans illusion d'un côté, une opposition farouche de l'autre.

Pour la communauté, l'ouverture officielle de l'école est donc un tournant: la réalisation d'une longue lutte.

Le message est clair: minoritaires au sein d'une province anglophone, les communautés franco-manitobaines doivent être tenaces, vigilantes et sur le qui-vive afin de mieux défendre leur droit.

Majeed RAMAN

Saint-Jean-Baptiste

Il faudra se reprendre

Il y avait des faces longues au secondaire de Saint-Jean-Baptiste la semaine dernière à la suite des finales de volley-ball de la zone 4A.

D'abord les gars s'étaient rendus à Elie le 21 novembre pour se faire éliminer 3 parties à 0. Dès le lendemain à Saint-Jean-Baptiste, l'équipe des filles recevait les demoiselles de Miami. Malgré un départ impressionnant, les "Baptistoises" perdaient à leur tour 3 parties de suite. Grosses déceptions à cette fin de saison rapide. Mais comme disent toujours les "Habitants": on se reprendra l'année prochaine...

Parlant du secondaire, il y aura un petit changement au nom de l'école si les responsables de la division acceptent le choix de la population. L'Institut Collégial St-Jean-Baptiste deviendra le Collège Saint-Jean-Baptiste, avec le support de plus de deux tiers des personnes qui ont exprimé leur opinion.

L'autre tiers des votes se divisait presque également entre le nom actuel et celui de Collège Marie-Anne Gaboury. Contrairement à certaines "peurs" exprimées autour du village, le coût d'un changement de nom sera minime et ne causera aucune surprise sur les taxes municipales!!!

Florent BEAUDETTE

Calendrier

15 décembre, à 19h30, en l'église de Saint-Jean-Baptiste, pastorale de Noël (chants, lectures et saynètes) présentée par la Chorale "Notre Dame des Prairies".

12-15 décembre, à la salle d'attente de la patinoire, prise de photos de famille pour l'album-souvenir de la paroise de Saint-Jean-Baptiste. Prenez rendez-vous avec Jeannine ou Ulysse Dupuis au #3416.



L'équipe des gars du secondaire de Saint-Jean-Baptiste.

Rien ne viendrait



Claude Blanchette

INTERROGATION

Elle était jeune. Bien jeune. Mais on devinait déjà chez elle un je-ne-sais-trop-quoi de personne forte, bien équilibrée, ouverte à la vie et même à l'aventure.

Elle savait ce qu'elle voulait de la vie: un amour solide, inébranlable qui serait le ferment et les assises d'un foyer épanoui. Avec crainte, elle se demandait certains jours si elle connaîtrait vraiment ce type de bonheur. Car elle était fiancée...

Fiancée, oui, et elle en était très contente. Elle en jasait, certaines soirées, avec sa mère tout en faisant la vaisselle. Anne l'encourageait, lui confiant qu'elle trouverait sans faute le bonheur, car le vrai bonheur est don de Dieu et il fallait lui faire confiance. Elle voulait la croire de tout son coeur, mais elle ne connaissait pas son fiancé et sait-on jamais!

C'est que Joachim, fier de sa fille, du "bon butin" disait-il avec son petit regard perçant - avait fait une entente avec le cinquième voisin, une famille de la terre avec de bonnes et solides valeurs. Il y était allé un soir d'hiver et, à la vue de Joseph, jeune cultivateur aux mains fermes et au regard profond, il s'était félicité secrètement de son choix: "Voilà l'homme pour ma fille". Quelques pipées plus tard, le tout était conclu dans la confiance mutuelle. Et deux pères s'étaient couchés en murmurant à leurs épouses: "Réjouissons-nous".

Les noces étaient fixées au printemps prochain, après les semences. Elle songeait parfois à ce grand jour lorsqu'elle travaillait dans le jardin. Oui, la petite Église de Saint-Lupicin serait le témoin silencieux de cet événement. Comme elle l'avait été pour ses parents... et pour les parents à Joseph.

Et les gens... tous ces gens! Ils viendraient de loin pour être de la fête. Quelle fête pour ces deux familles qui avaient des racines si profondes dans ce coin du pays. Elle en était convaincue rien ne viendrait gâter son avenir.

Ça c'était passé une nuit. Une nuit paisible où les étoiles se faisaient des clins d'oeil et les champs respiraient la fraîche. Elle s'était réveillée. Elle ne savait trop pourquoi. Mais elle n'avait pas eu peur. Elle avait senti en elle comme un calme, comme une présence.

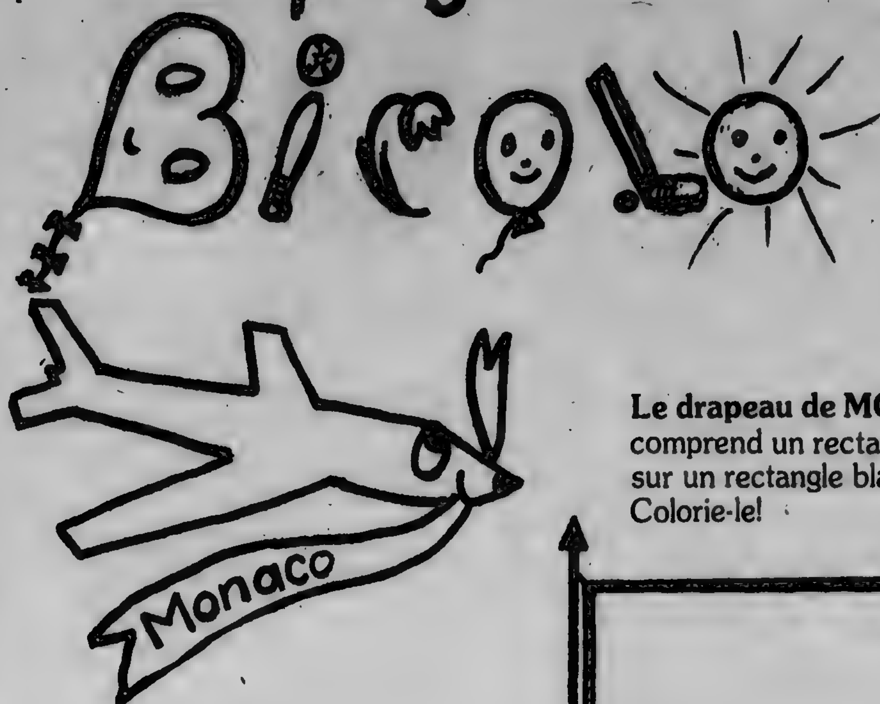
Une paix profonde l'avait envahie. Elle s'était sentie habitée, oui, comme si quelqu'un était venu faire sa demeure en elle. Elle ne comprenait pas trop. Mais elle savait que c'était quelque chose de grand de merveilleux. Un don de Dieu.

Et son nom était Marie.

Saint-Malo

Calendrier

Pastorale de Noël à l'église de Saint-Malo, le 9 décembre à 19h30. Tableaux vivants - Chorale "Notre Dame des Prairies" 4 voix mixtes. Billets en vente à la porte de l'église. 2,00$ par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.



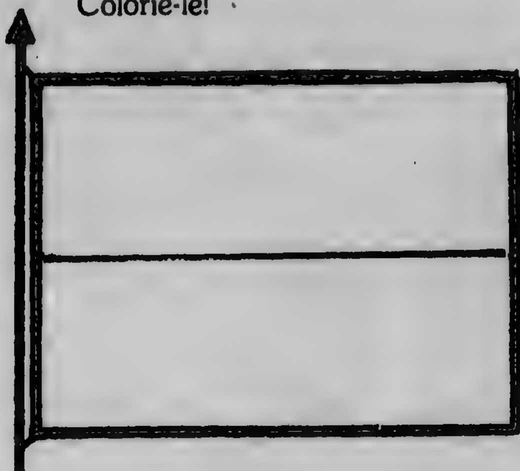
Bonjour les amis!

Aujourd'hui, je t'amène avec moi à l'un des plus petits pays du monde... Monaco!

Monaco est si petit que j'ai l'impression de pouvoir le prendre dans mes bras comme un géant. Mais ne t'inquiète pas, Monaco est quand même trop gros pour que je l'emporte... c'est un truc d'imprimerie!



Le drapeau de MONACO comprend un rectangle rouge sur un rectangle blanc. Colorie-le!



Le petit point sur la carte de France représente la principauté de Monaco.



MONACO

Se trouve sur les côtes de la mer Méditerranée le long de la Côte d'Azur au sud de la France.

SUPERFICIE: 1.5 km carrés (à peu près ½ mille carré).

POPULATION: 24,000 habitants.

VILLE CAPITALE: la ville de MONACO.

LANGUE OFFICIELLE: le français.

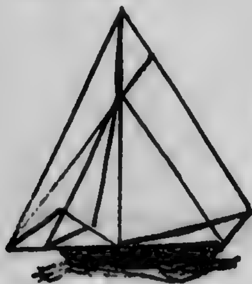
RELIGION: catholique.

FORME DE GOUVERNEMENT: Principauté. Cela veut dire que le pays est gouverné par un prince.

MONNAIE: le franc.



Quel chemin prendras-tu pour te rendre au château du prince Rainier de MONACO?

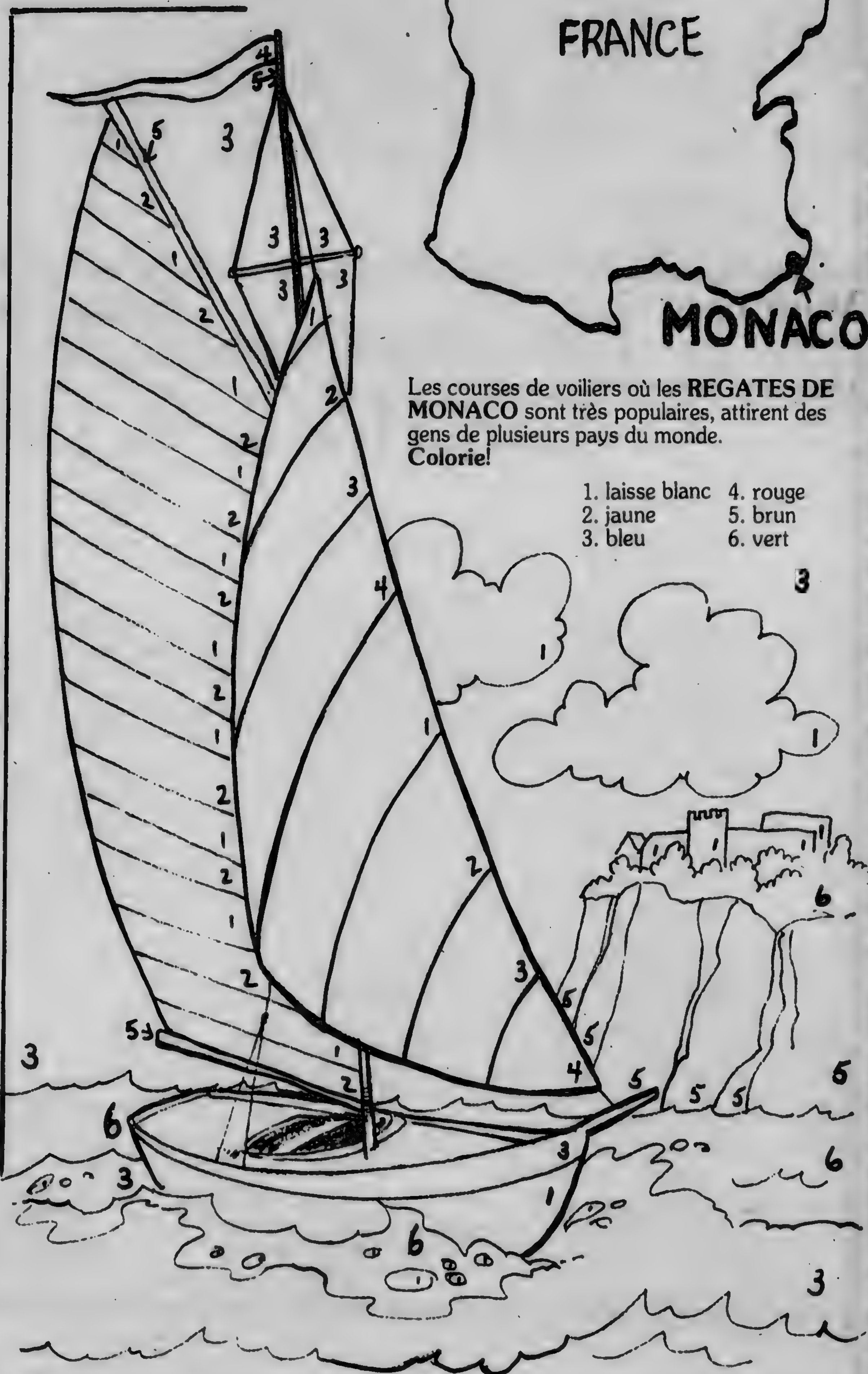


Peux-tu trouver **25 triangles** dans les voiles de ce yacht?

Réponses: Mot Mystère "On nomme les gens de Monaco les Monégasques".

Les courses de voiliers où les **REGATES DE MONACO** sont très populaires, attirent des gens de plusieurs pays du monde. **Colorie!**

1. laisse blanc
2. jaune
3. bleu
4. rouge
5. brun
6. vert



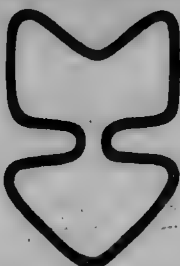
Mots Mystère

H	A	U	T	O	D	E	C	O	U	R	S	E	R	E	O
P	E	R	O	U	L	E	T	T	E	S	G	N	E	E	N
L	A	L	P	E	S	S	O	M	M	G	R	N	I	C	C
A	Y	G	I	E	L	C	E	S	P	A	A	P	N	A	O
G	L	R	L	P	G	N	E	N	A	R	N	R	G	R	N
E	L	I	E	G	O	A	D	E	R	D	D	I	I	G	D
R	E	M	G	D	M	R	O	E	F	E	P	N	A	E	A
I	K	A	A	R	N	F	T	M	U	R	R	C	R	S	M
V	E	L	T	A	A	I	C	S	M	O	I	I	E	S	I
I	C	D	N	P	D	C	A	I	M	Y	X	P	C	E	N
E	A	I	O	E	O	L	S	R	O	A	Y	A	N	C	E
R	R	E	M	A	S	M	I	U	N	L	A	L	I	N	O
A	G	R	N	U	E	G	N	O	A	E	C	I	R	I	A
S	E	T	S	I	R	U	O	T	C	S	H	T	P	R	Q
M	O	N	T	E	C	A	R	L	O	U	T	E	E	P	S

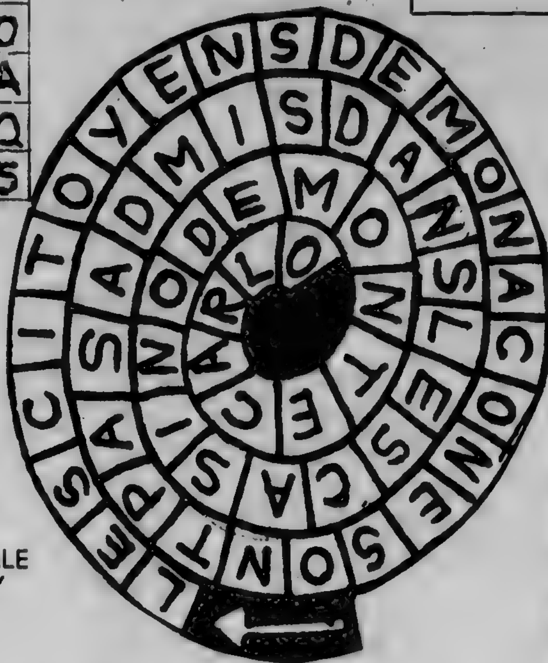
Regarde la liste de mots. Trouve-les dans la grille. Ils sont écrits dans tous les sens: de gauche à droite, de bas en haut... etc. Bonne chance et trouve la phrase "MYSTÈRE" qui comprend 36 lettres.

PLAGE RIVIERA	PRINCIPAUTÉ	YACHT
MER MÉDITERRANÉE	HÉLIPORT	TOURISME
MONTE CARLO	FRANCS	TOURISTES
MONACO	MONT AGEL	DRAPEAU
CASINO	GRIMALDI	CONDAMINE
GRAND PRIX	AUTO DE COURSE	PARFUM
PRINCE RAIGNIER	ALPES	GARDE ROYALE
PRINCESSE GRACE	ROULETTES	GRACE KELLY

Écris ta réponse ci-dessous:



MONTE CARLO:
cette ville de MONACO est renommée à travers le monde pour ses casinos. Suis ce chemin de lettres pour découvrir une loi unique, mais très sage concernant les Monégasques. Écris ta réponse ci-dessous.

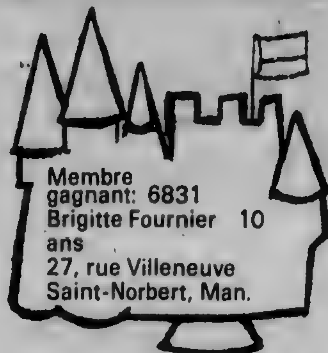


ATTENTION ATTENTION!!!



Aurais-tu oublié le CONCOURS DE NOËL???
Tu me fais une mosaïque de Noël. Regarde ta page du 15 novembre pour avoir une idée. Le concours se termine le **8 décembre**. J'ai des beaux prix et même un petit prix pour tous les participants! C'est un concours où tout le monde gagne!!! Fais-le tout de suite! Envoie le tout avec ton nom, adresse, âge et numéro de membre, à:

CLUB DE BICOLO
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0



ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
Code postal: ....**Âge:** ....

Winnipeg

Une initiative du comité culturel

À l'initiative du comité culturel de Winnipeg, un groupe de 110 invités a fêté la Sainte-Catherine le 25 novembre.

En effet, plusieurs personnes du Sacré-Coeur centre et Sacré-Coeur ouest, ainsi que leurs ami(e)s se sont réunies afin de passer une soirée en famille.

Après un souper de cuisine traditionnelle canadienne, quelques membres de l'auditoire ont chanté ou raconté des histoires: Anne-Marie Soullières, Antoinette Servant, Alberte Patenaude et Imelda Samson ont été vivement applaudies. Ronald Valois, l'animateur de la soirée, a diverti l'assistance avec ses chansons à répondre.

Comme le demandait la coutume, on a servi de la tire. C'est Octavie Forcier qui l'avait préparée d'après une très vieille recette qui est jalousement gardée dans sa famille depuis plusieurs générations.

Odette JOBIN

Saint-Eustache



L'école St-Eustache a un nouveau gymnase. C'est le 7 novembre qu'avait lieu l'ouverture officielle. On reconnaît sur la photo: Neal Griffiths (président du conseil étudiant) Hilda Martens (commissaire d'écoles) Ronald Duhamel (sous-ministre de l'Éducation) et Cam Chabot (vice-président du conseil étudiant).

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

Hogue, Kushnier et Sharp
AEQUALIS CORAM LEGE
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba **956-2428**

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Manteau gris en mouton de perse. Grandeur 10 - 12. Excellent état. Longueur 39". Prix 200,00$. Composez le 233-9314.
744-

À VENDRE: Patins Lange pour garçon pointure 6, Chandelier Lustre, Radio GM, Am, Skis de fond pour jeune, 2 lampes de salon. Appelez après 18h00 au 233-1429.
745-

À LOUER: Logement "Room & Board" nourri et logé, à la campagne pour homme âgé. Composez le 1-422-5778 après 18h00.
746-

TUTRICE BILINGUE: Qualifiée et certifiée pour enfants et adultes. Disponible immédiatement. Veuillez composer le 237-6027 après 15h30.
747-

JARDIN 4 ANS INC.: Est à la recherche d'une animatrice à mi-temps, 3 matins par semaine pour sa classe d'immersion française. Entrée en fonction: janvier 1985. Expérience dans un milieu préscolaire est un atout. Envoyez votre demande avant le 7 décembre à Jardin 4 ans Inc., C.P. 83, Saint-Boniface (MB) R2H 3B4.
748-

COUTURIÈRE: Avec beaucoup d'expérience, pour tout genre de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
749-

MAMAN française garderait vos enfants pendant le jour au Parc Windsor. Composez le 257-5679.
743-

À VENDRE: À Saint-Claude. "House trailer" deux chambres à coucher. Garage attenant, grand lot. Composez le 1-379-2012. après 18h00
727-

À VENDRE: 1979 Pontiac Parisienne. Quatre (4) portes, automatique, conduite assistée (power steering), freins assistés (power brakes). En très bon état. 4 500,00$ ou meilleure offre. Composez le 257-5691.
737-

À VENDRE: Cordes de bois de chauffage. Composez le 267-2676 à Oakville.
738-

À VENDRE: Maison bungalow avec garage. 3 chambres à coucher, 2 chambres de bain, grand lot. Composez le 882-2219 (après 18h00) à Sainte-Agathe
739-

À LOUER: Deux (2) chambres pour homme. Nourri et logé (Room & Board). Aussi 41 acres à vendre à Sainte-Anne. Composez le 237-6273.
740-

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

Norwood Flats
Maison d'un étage, deux chambres à coucher, salle à manger, grande salle de récréation, 2½ chambres de bain. Garage de 2½ autos isolé, lot de 50 X 120 pieds.
Paul au 235-1550 ou 942-2491 code 4139
JBL REALTY.

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

SERVICE COMPLET DE DEMENAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564

Somerset

En février, plus besoin de s'inquiéter de la température

Si le beau temps persiste, les friands de sports sur glace pourront s'attendre à un début de saison fort désastreux.

En fait, la glace artificielle n'est toujours pas encore prête, et la population locale devra attendre le temps froid pour avoir de la glace naturelle.

Depuis plusieurs années déjà, il était question d'avoir enfin de la glace artificielle à la patinoire de Somerset. Un projet ambitieux certes (pour un petit village), qui coûtera (lorsque terminé), plus de 165 à 170 000 $.

Les contributions provenant de différents secteurs sont: le village de Somerset, (par prélèvement spécial) 28 000$; la Municipalité de Lorne (par prélèvement spécial perçu dans l'ancien district de l'école Richard) 27 000$; Comité de glace artificielle et Somerset Bingo, 50 000$; Octroi du gouvernement provincial (Manitoba Community Assets) 40 000$; Octroi du gouvernement fédéral (Création d'Emplois) 17 000$; plus de 6 000$ du village de Somerset feront don de la machine à glace. D'autres dons de différents organismes, tels les Chevaliers de Colomb, sont inclus dans le montant du Comité pour la glace artificielle.

Cet été, grâce à un autre programme, les extrémités (en bois et touchant le sol) des piliers furent coupées une à une et remplacées par des barres en fer. Une salle de machines et un endroit pour aménager le tracteur ont dû être érigés et séparés de la patinoire par un mur (double) de briques avec de l'isolant entre les deux parois. Les tranchées pour les pipes et l'écoulement des eaux (drainage) est terminé. Les bandes (boards) seront refaites et une fenêtre en plexiglass dominera le haut de ces bandes d'un bout à l'autre de la patinoire.

La patinoire devra donc être prête pour faire de la glace naturelle vers le 8 décembre. Si Madame Nature coopère, bien entendu.

L'équipement pour la glace artificielle devra arriver vers la fin de janvier et sera mis en marche pour février. À partir de ce moment, les gens de Somerset et de la région pourront jouir totalement des sports sur glace sans devoir s'inquiéter de la température.

Huguette L. BOULET

NÉCROLOGIES	*l'heure de tombée est le*	**vendredi a 17h00.**
100 mots: **10$** 200 mots: **20$**		

Nécrologie

Yolande Laurencelle (Née Malo)



Mardi le 30 octobre à l'hôpital de Sainte-Anne, Yolande Laurencelle est décédée à l'âge de 36 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux Alfred et ses trois enfants: Christiane, Sylvie et Mario; sa mère Wilhemine Malo, de Saint-Boniface; ses frères et soeurs, Claude, Claudette Péloquin, Jeannine Kushnowski, Denise Welsh et Yves tous de Winnipeg.

La messe des funérailles fut concélébrée le 3 novembre à La Broquerie par le père Clavet, curé l'abbé Laurencelle et l'abbé Jean.

Nous voulons offrir nos plus sincères remerciements à tous ceux qui nous ont apporté un peu de réconfort et de soutien lors de cette douloureuse épreuve. Vos souhaits, vos témoignages d'amitié nous ont profondément touchés. Un merci sincère à la chorale et sa directrice; aux dames qui ont préparé le goûter; à tous ceux qui nous ont envoyé des fleurs. Un merci spécial à tous ceux qui ont envoyé des dons à l'association canadienne du cancer.

MAMAN:

Nous te disons encore aujourd'hui que nous t'aimons et nous savons que tu nous aimes toujours. Et même si tu nous as quittés, tu es encore auprès de nous, et cela nous comble d'espérance.
Alfred, Christiane, Sylvie et Mario.

M. Ben Cyr



M. Ben Cyr, né le 27 juin 1894 est décédé le 12 novembre 1984 au Centre hospitalier Taché.

Les funérailles qui eurent lieu en l'Église du Précieux-Sang, mercredi le 14 novembre, furent un grand témoignage d'amour pour lui.. L'inhumation eut lieu au Cimetière de l'Ile-des-Chênes.

Juliette son épouse bien aimée est décédée en 1980. Il laisse dans le deuil 14 enfants, 34 petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite fille. Il a été pré-décédé par sa soeur, Béatrice St-Amant.

La famille Cyr désire exprimer sa profonde reconnaissance au père Aurèle Lemoine et ses co-célébrants. Un merci spécial à Gérard Jean et la chorale du Précieux Sang, aux dames de la Ligue d'Ile-des-Chênes et au salon Funéraire Desjardins.

Nous voulons exprimer notre reconnaissance au Centre hospitalier Taché en général et aux infirmières de 4 ABC en particulier, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès.

La famille Cyr vous en est profondément reconnaissante.



Commission de la Fonction publique du Canada | **Public Service Commission of Canada**

Ergothérapeute

Service correctionnel du Canada
Centre psychiatrique régional
Saskatoon, Saskatchewan

Nous requérons les services d'un ergothérapeute principal chargé d'organiser et de diriger les programmes d'evaluation et de traitement de groupe, et d'élaborer et de mettre sur pied des services de thérapie de loisirs et de bibliothèque.

Le candidat doit être admissible à l'Association canadienne des ergothérapeutes et doit pouvoir obtenir une licence de pratique en ergothérapie de la Saskatchewan Society of Occupational Therapists. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Le traitement varie de 21,585$ à 25,012$ auquel s'adjoute une indemnité de facteur pénologique annuelle de 1,200$.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae et votre demande, en mentionnant la référence: S-84-52-0246-0665 (W6F) à:
Doug Kenney
Agent de dotation
Commission de la fonction publique du Canada
1010-1867 rue Hamilton
Régina, Saskatchewan
S4P 2C2
Téléphone: (306) 359-5720
Après les heures de bureau: (306) 359-6719

Date limite: le 14 décember 1984
English information will be provided on request by contacting the above person.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Saint-Lazare

Déjà un record de battu côté glace

Au hockey, 7 équipes sont déjà actives dans différentes ligues.

Dans la ligue Parkissimo, les 6 ans et moins, sont entraînés par Eugène Simard. Jean-Paul Chartier est gérant. Pour les 8 ans et moins: Kenny Dupont et Ricky Bohémier; les 10 ans et moins: Robert Lindsay et René Lemoine; les 12 ans et moins: Orville Harper et Guy Deschambault.

Dans la ligue "North Central" du Manitoba, on trouve l'équipe, chez les seniors, les Outlaws, avec 9 autres équipes: Allan Rittaler agit comme gérant, Benoît Décorby comme entraîneur et Natalie Rittaler comme secrétaire. Il est à noter que l'équipe des Outlaws a été championne provinciale trois années consécutives.

Les deux autres équipes d'hommes qui ont été formées ne font partie d'aucune ligue, mais jouent pour le plaisir et l'exercice. Il s'agit des Hounda avec Jean-Marc Lemoine comme entraîneur; et des Anciens avec Conrad Plante (entraîneur), Eugène Simard (secrétaire) et Ricky Bohémier (gérant).

Il est aussi à remarquer qu'un record a été enregistré en ce qui concerne la glace naturelle dès le début novembre: jamais, depuis la construction de l'arène en 1948, a-t-on pu en faire usage à une date si avancée.

Par ailleurs, à la réunion annuelle de l'Association athlétique, le 13 novembre, un nouvel exécutif fut élu. Ivan Tremblay (président); Martin Fouillard (vice-président); Richard Fouillard (trésorier); Omer Chartier (secrétaire). Les directeurs sont: Gilles Chartier, Albert (Scott) Tremblay, Allan Rittaller, J.M. Chartier, Alfred Perreault, Adrien Huberdeau, Daniel Tremblay et Benoît Décorby. Albert Tremblay fut aussi nommé gérant de l'arène pour l'année 1984-85.

Annette et Omer CHARTIER

La Société canadienne des postes entreprend une nouvelle phase d'innovation dans le cadre de son évolution à titre de société de la Couronne. Notre technologie est de fine pointe. De plus, la qualité et la diversité des services que nous offrons à nos clients individuels et aux entreprises augmentent sans cesse.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Le titulaire fera partie d'une équipe extrêmement motivée. Il devra avoir de l'entregent afin de bien travailler avec les divers utilisateurs dans la conception et la mise en oeuvre des applications sur le terrain.

À l'heure actuelle, nous avons le matériel suivant à notre disposition:
Honeywell DPS6 avec logiciel
GCOS6/MOD 400
Honeywell CPS8 avec logiciel
GCOS8/TSS/DSA
IBM 3033 et AMDAHL 5860 avec logiciels
MVS/JES 3, TSO/ISPF, CICS

Les postulants devront avoir quelques années d'expérience en conception structurée et programmation; bases de données hiérarchiques et rationnelles; langages de 3e et 4e génération. De l'expérience avec INFO, FOCUS, FCS/EPS/IDS serait nettement un atout.

Si vous detenez un diplôme en informatique et avez de l'expérience dans un domaine connexe ou si vous avez une formation dans le traitement de l'information, cumulée d'une très grande expérience connexe, vous pourriez être la personne que nous cherchons.

La Société canadienne des postes offre un salaire compétitif jusqu'à 36 000$ par année, un éventail complet d'avantages sociaux et un excellent programme de formation. Ce poste est situé à Winnipeg. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un curriculum vitae en toute confidence à:

Personnel et Emploi
Société canadienne des postes
Division Mid-West
Hall principal
266, av. Graham
Winnipeg, Manitoba R3C 0K0

Un employeur pour l'action positive.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

CN RAIL

APPEL D'OFFRES
POUR LE RENFORCEMENT DE LA CULÉE EST ET LE REMBLAYAGE DE LA PARTIE DU PASSAGE À NIVEAU, EST RUE BICKERTON MILLE 250.3, SUBDIVISION REDDITT WINNIPEG, MANITOBA

Les travaux consisteront en excavation, mise en place de matériau granulaire, enfoncement de pieux, enveloppage des matériaux en bois, travaux de béton armé, béton coulé d'avance, mise sous tension et imperméabilisation.

Les soumissions, envoyées sous pli scellé, devront parvenir à l'ingénieur régional, ponts et bâtiments, qui en acceptera la réception jusqu'à midi, (12h00), heure normale du centre, vendredi 14 décembre 1984, à la porte 460, gare CN, Winnipeg, dans des enveloppes fournies avec les documents relatifs aux soumissions.

Ces documents seront prêtés aux entrepreneurs au reçu d'un chèque visé de cinquante dollars, émis à l'ordre du Canadien National. Cette somme leur sera remboursée contre la restitution desdits documents dans les 30 jours qui suivront la clôture de l'appel d'offres.

Lesdits documents peuvent être obtenus le, ou après le 30 novembre 1984 de

M. A.S. Uppal
Ingénieur régional
Ponts et bâtiments -
CN Rail
123, rue Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P8

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. R.F. Haglund, ingénieur grandes études, au (204) 946-2264, à Winnipeg.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureaux du vice-président régional
Canadien National
Winnipeg, Manitoba

La Société canadienne des postes entreprend une nouvelle phase d'innovation dans le cadre de son évolution à titre de société de la Couronne. Notre technologie est de fine pointe. De plus, la qualité et la diversité des services que nous offrons à nos clients individuels et aux entreprises augmentent sans cesse.

ANALYSTE-INFORMATIQUE DE GESTION

La responsabilité principale de ce poste unique et stimulant est d'assurer que les utilisateurs reçoivent l'assistance nécessaire relativement à tous les aspects des besoins en informatique de gestion, y compris l'identification des besoins et des opportunités ainsi que la solution des problèmes.

Le titulaire possédera une solide expérience dans le développement des systèmes d'information et dans la direction de projet. Une expérience dans les diverses applications telles les systèmes de production, la comptabilité, le personnel, la préparation des modèles et la statistique ainsi que la logistique des transports est essentielle pour accomplir les fonctions de ce poste. Une connaissance des techniques de simplification du travail, d'automatisation de bureau et de comptabilité informatisé serait nettement un atout.

Un diplôme universitaire en informatique ou dans une matière connexe, ou un certificat post-secondaire avec une grande expérience connexe est une des qualifications requise de ce poste.

Le titulaire doit être une personne avec de multiples talents et doit pouvoir apporter à ce poste une expérience et une compétence d'utilisateur-analyste et d'informaticien-analyste.

Ce poste est situé à Winnipeg et offre un salaire compétitif jusqu'à 43 000$ par année en plus d'une gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Personnel et Emploi
Société canadienne des postes
Division Mid-West
Hall principal
266, av. Graham
Winnipeg, Manitoba R3C 0K0

Un employeur pour l'action positive.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Nécrologie

Lucien Guyot

Paisiblement à l'hôpital de Saint-Boniface, jeudi le 15 novembre 1984, est décédé M. Lucien Guyot de Fannystelle, Man.

Il était âgé de 79 ans. Lucien est né à Fannystelle où il a été fermier pendant toute sa vie. Il aimait la nature, la chasse et la pêche. Il jouissait surtout de la compagnie de ses nombreux amis.

Il laisse dans le deuil une fille, Ghislaine et son mari Jim Mc Bride de Winnipeg; deux fils: Claude et sa femme Marie de Fannystelle, Roger et sa femme Marjorie de Strathmore, Alta. et huit petits-enfants, ainsi qu'un frère, le Dr. Henri Guyot de Saint-Boniface, trois soeurs: Hélène Robert et Marcelle Guppy de Saint-Boniface et Germaine Dupré de Laurier, Manitoba.

Il fut précédé dans la tombe par sa femme Jeanne en 1980, par ses soeurs Marie Louise et Thérèse Beck et par son frère Gabriel.

Les prières furent récitées dimanche soir aux salons mortuaires Desjardins.

La messe de la Résurrection fut concélébrée par les abbés Clayton Purcell, Pierre Gagné, M. Lambert et Mgr Aimé Décosse à l'église de Fannystelle, lundi le 19 novembre 1984, suivit de l'inhumation dans le cimetière de la paroisse.

La famille est reconnaissante et désire remercier tous ceux qui ont témoigné leurs sypathies lors du décès de notre cher disparu.

Aikins, MacAulay & Thorvaldson

ON DEMANDE

SECRÉTAIRE JURIDIQUE BILINGUE

pour avocats de litige dans une étude à Winnipeg, soit plein temps ou temps partiel. Expérience et aptitudes pour dictaphone requises.

Toutes réponses seront confidentielles. Répondez en écrivant à:

Mme G. Sokoloff
Aikins, MacAulay & Thorvaldson
30ème étage, 360, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 4G1

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU Florent Albert Sarrasin du Village de Lorette au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185 boul. Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4 avant le 31ème jour de décembre A.D., 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 26ème jour de novembre A.D. 1984.

TEFFAINE/TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession

Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

APPEL D'OFFRES

RÉPARATION DE TRENTE LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

DES SOUMISSINS CACHETÉES indiquant clairement le contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le 18 décembre 1984, pour la réparation de trente logements unifamiliaux situés à South Indian Lake (Manitoba). On peut se procurer les documents de soumission à partir du 28 novembre 1984, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les réparations porteront sur les soubassements et l'isolation, les portes, fenêtres, murs à sec, peinture, etc. dont devront tenir compte les offres des entrepreneurs généraux.

On peut se procurer et inspecter les documents de soumission au bureau de Winnipeg de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Un dépôt de garantie sera exigé tel que décrit dans les documents de soumission et sera gardé par la Société pour assurer la bonne exécution du contrat. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

On peut obtenir les document indiqués ci-haut auprès de Pauline Hansen à l'adresse suivante:

A.D. Schiissler
Directeur, Administration des prêts
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, ARTHUR ROUIRE, du village de Saint-Claude, au Manitoba, retraité, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 11 janvier 1985.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26ème jour du mois de novembre 1984.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

LE CLUB LA VÉRENDRYE

POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:

La gestion, sous l'autorité du président ou des membres élus du conseil d'administration, de l'ensemble des services du Club La Vérendrye, qui comprennent le bar-salon, les salles à manger, le service de traiteurs, les allées de bowling, la location des salles, etc.

Exigences:

Pouvoir communiquer, oralement et par écrit, en français et en anglais

Avoir de l'expérience préalable en gestion de clubs ou autre expérience pertinente

Avoir une connaissance des procédures de comptabilité de base

Posséder des aptitudes pour les relations avec les employés et avec le public

Une formation en gestion hôtelière serait un atout

Le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat retenu.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance avant le 14 décembre 1984 à:

Le Président
Le Club La Vérendrye
614, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2P9

DIVISION SCOLAIRE AGASSIZ # 13

PROFESSEUR D'IMMERSION NIVEAU 1 ÉCOLE POWERVIEW

La division scolaire Agassiz a besoin d'un professeur de première année d'immersion, à l'école Powerview, pour la période du 14 janvier 1985 au 30 juin 1985 inclusivement. L'école Powerview est un complex éducationnel moderne M-12, située à environ 90 miles au nord-est de Winnipeg.

Les professeurs qualifiés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae le plus tôt possible, à l'adresse suivante:

Michael Czuboka
Directeur général
Division scolaire Agassiz # 13
C.P. 1206
Beauséjour, Manitoba
R0E 0C0

Tél.: 268-2465



Commission de la Capitale nationale — National Capital Commission

DEMANDES DE PROPOSITIONS

N/réf: CA84-488
L'étude de la ligne de portage des eaux au ruisseau Green
Région de la Capitale nationale

Des propositions scellées portant le numéro référence susmentionné et adressées au:

Chef, Administration des marchés
Commission de la Capitale nationale
161, avenue Laurier ouest
13ème étage
Ottawa, Hull
K1P 6J6
Tél.: 995-4662

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure locale en vigueur) le jeudi, 20 décembre 1984.

Les termes des références sont disponibles sans frais, à l'adresse précitée (entre 7h30 et 16 heures).

La Commission de la Capitale nationale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Transports Canada — Transport Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 333 rue Main, B.P. 8550 Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en envoyant le dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET L1-C146-0155
DOSSIER K-4563

AGRANDISSEMENT DE L'AÉROGARE, AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG WINNIPEG (MANITOBA)

DATE LIMITE: **Le 22 janvier 1985 à 14h00, Heure locale**

DÉPÔT: **Chèque bancaire visé de 750 $ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.**

RÉUNION D'INFORMATION/VISITE: Le 8 JANVIER à 9h00, HEURE LOCALE, bâtiment de l'administration, aéroport international de Winnipeg. LES SOUMISSIONNAIRES SONT TENUS D'ÊTRE PRÉSENTS À LA RÉUNION D'INFORMATION ET À LA VISITE DES LIEUX POUR QUE LEURS SOUMISSIONS SOIENT EXAMINÉES. On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina et (Saskatchewan) et Edmonton et Calgary (Alberta)

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux d'électricité, de mécanique et d'enlèvement de l'amiante et pour les systèmes convoyeurs de bagages et le matériel connexe doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du bueral dépositaire des soumissions du Manitoba situé au 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba), R3C 2L4, avant 14h00, HEURE LOCALE, LE 18 JANVIER 1985, conformément aux dispositions du document intitulé: "Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)".

INSTRUCTIONS

Le dépot afférent aux plans et devis doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-4634, R.H. Payne, ingénieur, gestionnaire, Dessin et construction.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329

Canada



Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada
Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation

SURPLUS DU GOUVERNEMENT

VENTE AU COMPTANT ET A EMPORTER

- **Bureaux • Tables • Chaises**
- **Classeurs à tiroir**
- **Machines à écrire**
- **Calculatrices**
- **Magnétophones à cassettes**

D'autres articles seront disponibles au moment de la vente.

Date de la vente
Marcredi le 5 décembre 1984 10h00 à 15h00
Jeudi le 6 décembre 1984 10h00 à 15h00

Conditions de la vente
Tous les articles sont vendus "tels quels" et doivent être payés au comptant au moment de la vente. Aucun remboursement ni échange.

Lieu de la vente
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
100, rue Otter
Winnipeg (Manitoba)
(204) 949-3295

Ministre des Approvisionnements et Services — Minister of Supply and Services

Canada

La distance n'a plus d'importance avec...



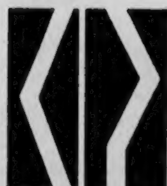
En effet, grâce au nouveau service **Inter-Caisses** vous n'avez qu'à vous présenter à n'importe quelle Caisse Populaire affichant le sigle **Inter-Caisses** pour:

- effectuer vos dépôts;
- retirer jusqu'à 500 $ par jour;
- effectuer vos remboursements sur prêts;

et ce, instantanément, sur place comme si vous étiez au guichet de votre propre Caisse Populaire.

Inter-Caisses c'est un service pratique offert à tous les membres des Caisses Populaires reliées au réseau **Inter-Caisses.** N'hésitez pas à contacter le personnel accueillant de votre Caisse Populaire. Il se fera un plaisir de vous renseigner au sujet du nouveau service **Inter-Caisses.**

La différence... à votre service



Les Caisses Populaires du Manitoba